

CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DES  
OUVRIERS EMPLOYÉS PAR LES ENTREPRISES DU  
BÂTIMENT VISÉES PAR LE DÉCRET DU 1ER MARS  
1962 (C'EST-À-DIRE OCCUPANT JUSQU'À 10  
SALARIÉS) DU 8 OCTOBRE 1990.

IDCC 1596

Brochure 3193

TEXTE INTÉGRAL

17/04/2024



**Sommaire**



Convention collective nationale des ouvriers employés par les entreprises du bâtiment visées par le décret du 1er mars 1962 (c'est-à-dire occupant jusqu'à 10 salariés) du 8 octobre 1990. .... 1

**Titre Ier : Structures de la convention collective nationale** ..... 1

Champ d'application	1
Clauses générales	2
Clauses régionales ou départementales	2
Salaires minimaux	3
Procédure de conciliation	3

**Titre II : Conclusion du contrat de travail** ..... 3

Règles générales	3
Contrôle des aptitudes et des connaissances : épreuve préalable	3
Lettre d'engagement	3
Période d'essai	3
Emploi de personnel temporaire	4
Emploi de personnel sous contrat à durée déterminée	4
Egalité de traitement entre ouvriers français et étrangers	4

**Titre III : Durée du travail** ..... 4

Chapitre III. 1 : Horaires de travail	4
Horaire collectif - Affichage	4
Consultation des représentants du personnel	4
Contingent d'heures supplémentaires non soumis à autorisation	4
Heures supplémentaires exceptionnelles	4
Plafonds	4
Définition de la durée du travail	4
Majoration pour heures supplémentaires	4
Equivalences et dérogations permanentes	5
Chapitre III-2 : Organisation du travail	5
Semaine de travail en 5 jours	5
Exceptions à la semaine de travail en 5 jours	5
Equipes successives - Equipes chevauchantes	5
Horaires individualisés	5
Horaires à temps partiel	5
Récupération des heures perdues pour intempéries	5
Cas des chefs d'équipe	5
Travaux pénibles	5

**Titre IV : Rémunération** ..... 5

Salaire mensuel	5
Déduction des heures non travaillées	6
Travail au rendement, aux pièces, à la tâche, au mètre, etc.	6
Bulletin de paie	6
Paie	7
Egalité de rémunération entre les hommes et les femmes	7

**Titre V : Jours fériés - Autorisations d'absence - Congés payés** ..... 7

Chapitre V-1 : Jours fériés, autorisations d'absence	7
Jours fériés	7
Autorisations d'absence	7
Visite médicale obligatoire des conducteurs de véhicules automobiles ou poids lourds	7
Chapitre V-2 : Congés payés	7
Prise des congés payés	7
Durée des congés payés	7
Fractionnement des congés payés	8
Indemnité de congés payés	8
Prime de vacances	8
Cinquième semaine de congés payés	8

**Titre VI : Maladie, accident, maternité** ..... 8

Chapitre VI-1 : Arrêt de travail pour maladie ou accident	8
Incidence de la maladie ou de l'accident sur le contrat de travail	8
Indemnisation des arrêts de travail	8
Modalités d'indemnisation	9
Pluralité d'arrêts au cours d'une même année civile	9
Cas des entreprises restant en dehors du régime professionnel	9
Chapitre VI-2 : Maternité	9
Conditions de travail particulières aux femmes enceintes	9
Indemnisation du congé de maternité	9

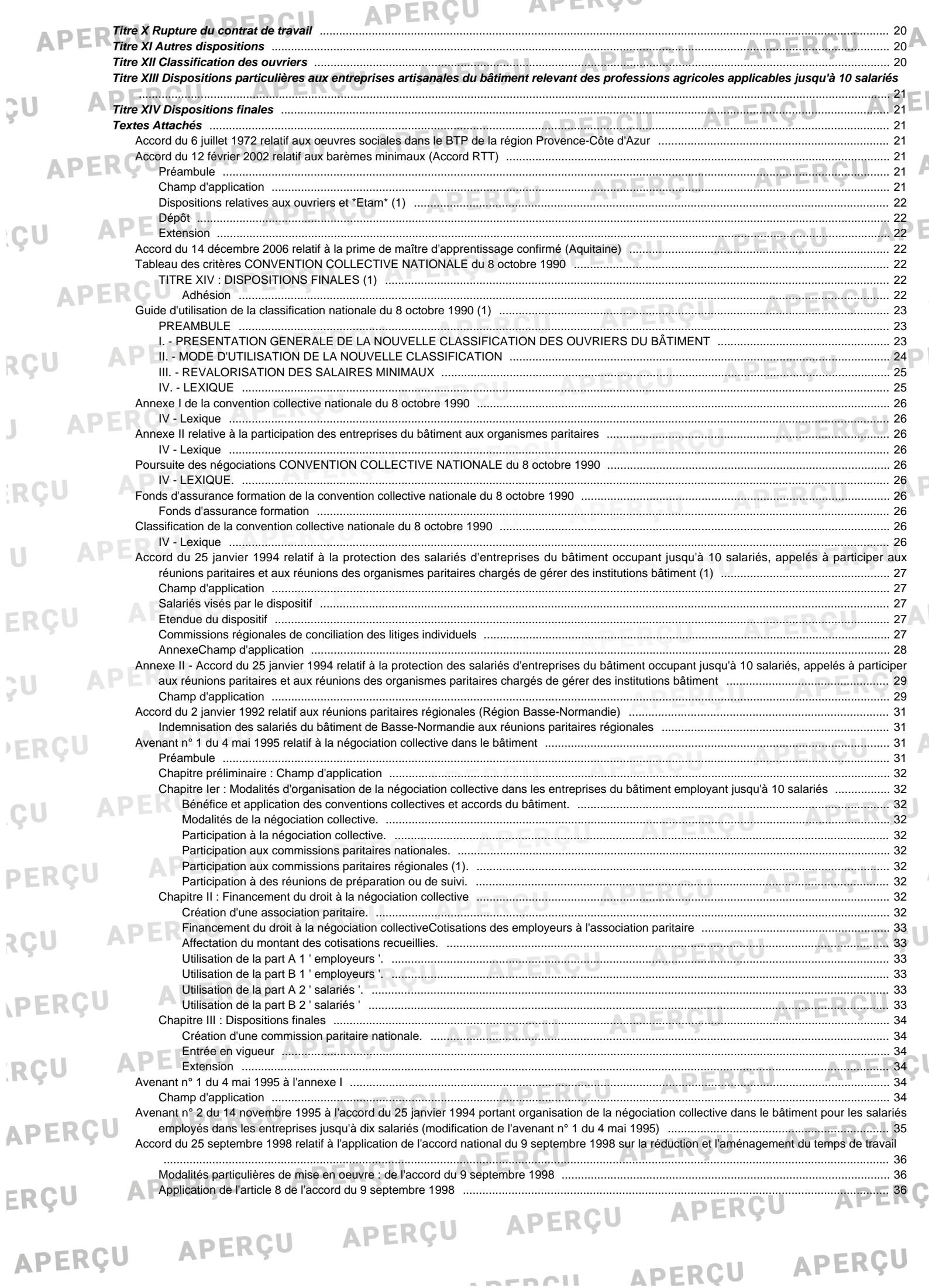
**Titre VII : Liberté d'opinion, droit syndical et représentation du personnel** ..... 9

Droit syndical et liberté d'opinion	10
Congé de formation économique, sociale et syndicale	10
Participation aux instances statutaires	10
Participation aux commissions paritaires nationales	10
Participation aux commissions paritaires régionales (1)	10
Participation à la gestion d'organismes paritaires professionnels	10
Délégués du personnel	10
Représentation syndicale	10

**Titre VIII : Déplacements** ..... 10

Chapitre Ier : Petits déplacements	10
Objet des indemnités de petits déplacements	10

Bénéficiaires des indemnités de petits déplacements .....	10
Zones circulaires concentriques .....	11
Point de départ des petits déplacements .....	11
Indemnité de repas .....	11
Indemnité de frais de transport .....	11
Indemnité de trajet .....	11
Détermination du montant des indemnités de petits déplacements .....	11
Chapitre II : Grands déplacements .....	11
Définition de l'ouvrier occupé en grand déplacement .....	11
Définition de l'indemnité journalière de déplacement et de son montant .....	11
Jours pour lesquels le remboursement total ou partiel des dépenses supportées est obligatoire .....	12
Indemnisation des frais et temps de voyage de l'ouvrier envoyé travailler en grand déplacement par son entreprise .....	12
Périodicité des voyages de détente et remboursement des frais de transport .....	12
Temps passé en voyages périodiques .....	12
Absences légales et conventionnelles et voyages périodiques .....	12
Décès d'un ouvrier en grand déplacement .....	12
Elections .....	12
<b>Titre IX : Hygiène et sécurité</b> .....	12
Règles générales d'hygiène et de sécurité .....	12
<b>Titre X : Rupture du contrat de travail</b> .....	12
Préavis .....	12
Heures pour recherche d'emploi .....	13
Indemnité de licenciement .....	13
Définition de l'ancienneté .....	13
Définition du salaire de base de l'indemnité de licenciement .....	13
Documents à remettre par l'employeur à l'ouvrier lors de son départ de l'entreprise .....	13
Licenciement pour fin de chantier .....	13
<b>Titre XI : Autres dispositions</b> .....	14
Conditions particulières du travail des femmes et des jeunes .....	14
Ancienneté .....	14
Avantages acquis .....	14
Retraite complémentaire et régime de prévoyance des ouvriers .....	14
Participation des employeurs au financement de la formation professionnelle .....	14
<b>Titre XII : Classification des ouvriers</b> .....	14
Préambule .....	14
Définitions générales des critères et des niveaux .....	15
Coefficients hiérarchiques .....	15
Prise en compte des diplômes professionnels bâtiment .....	15
Polyvalence .....	16
Evolution de carrière .....	16
Suivi de l'application dans l'entreprise .....	16
Barèmes de salaires minimaux .....	16
Entrée en vigueur .....	16
Bilan de la mise en oeuvre de la classification sur les salaires minimaux .....	16
<b>Titre XIII : Dispositions particulières aux entreprises artisanales du bâtiment relevant des professions agricoles</b> .....	16
Dispositions de la convention collective applicables aux entreprises agricoles .....	16
Prime de vacances .....	17
Cinquième semaine de congés payés .....	17
Indemnisation des arrêts de travail .....	17
Retraite complémentaire des ouvriers agricoles .....	17
<b>Titre XIV : Dispositions finales (1)</b> .....	17
Durée, révision, dénonciation .....	17
Abrogation des accords nationaux du bâtiment du 21 octobre 1954 et du 22 décembre 1954 .....	17
Adhésion .....	17
<b>Loire Accord du 18 décembre 2023 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2024</b> .....	17
<b>Préambule</b> .....	18
<b>Nouvelle convention collective nationale des ouvriers employés par les entreprises du bâtiment visées par le décret du 1er mars 1962 (c'est-à-dire occupant jusqu'à 10 salariés) du 7 mars 2018 (Avenant du 7 mars 2018)</b> .....	19
<b>Titre Ier Structures de la convention collective nationale</b> .....	19
<b>Titre II Conclusion du contrat de travail</b> .....	19
<b>Titre III Durée du travail</b> .....	19
Chapitre III-1 Horaires de travail .....	19
Chapitre III-2 Organisation du travail .....	19
<b>Titre IV Rémunération</b> .....	19
<b>Titre V Jours fériés. - Autorisations d'absence. - Congés payés</b> .....	19
Chapitre V-1 Jours fériés. - Autorisations d'absence .....	19
Chapitre V-2 Congés payés .....	19
<b>Titre VI Maladie - Accident - Maternité</b> .....	20
Chapitre VI-1 Arrêt de travail pour maladie ou accident .....	20
Chapitre VI-2 Maternité .....	20
<b>Titre VII Liberté d'opinion, droit syndical et représentation du personnel</b> .....	20
<b>Titre VIII Déplacements</b> .....	20
Chapitre Ier Petits déplacements .....	20
Chapitre II Grands déplacements .....	20
<b>Titre IX Hygiène et sécurité</b> .....	20



<b>Titre X Rupture du contrat de travail</b> .....	20
<b>Titre XI Autres dispositions</b> .....	20
<b>Titre XII Classification des ouvriers</b> .....	20
<b>Titre XIII Dispositions particulières aux entreprises artisanales du bâtiment relevant des professions agricoles applicables jusqu'à 10 salariés</b> .....	21
<b>Titre XIV Dispositions finales</b> .....	21
<b>Textes Attachés</b> .....	21
Accord du 6 juillet 1972 relatif aux oeuvres sociales dans le BTP de la région Provence-Côte d'Azur .....	21
Accord du 12 février 2002 relatif aux barèmes minimaux (Accord RTT) .....	21
Préambule .....	21
Champ d'application .....	21
Dispositions relatives aux ouvriers et *Etam* (1) .....	22
Dépôt .....	22
Extension .....	22
Accord du 14 décembre 2006 relatif à la prime de maître d'apprentissage confirmé (Aquitaine) .....	22
Tableau des critères CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE du 8 octobre 1990 .....	22
<b>TITRE XIV : DISPOSITIONS FINALES (1)</b> .....	22
Adhésion .....	22
Guide d'utilisation de la classification nationale du 8 octobre 1990 (1) .....	23
<b>PREAMBULE</b> .....	23
<b>I. - PRESENTATION GENERALE DE LA NOUVELLE CLASSIFICATION DES OUVRIERS DU BÂTIMENT</b> .....	23
<b>II. - MODE D'UTILISATION DE LA NOUVELLE CLASSIFICATION</b> .....	24
<b>III. - REVALORISATION DES SALAIRES MINIMAUX</b> .....	25
<b>IV. - LEXIQUE</b> .....	25
Annexe I de la convention collective nationale du 8 octobre 1990 .....	26
IV - Lexique .....	26
Annexe II relative à la participation des entreprises du bâtiment aux organismes paritaires .....	26
IV - Lexique .....	26
Poursuite des négociations CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE du 8 octobre 1990 .....	26
IV - LEXIQUE .....	26
Fonds d'assurance formation de la convention collective nationale du 8 octobre 1990 .....	26
Fonds d'assurance formation .....	26
Classification de la convention collective nationale du 8 octobre 1990 .....	26
IV - Lexique .....	26
Accord du 25 janvier 1994 relatif à la protection des salariés d'entreprises du bâtiment occupant jusqu'à 10 salariés, appelés à participer aux réunions paritaires et aux réunions des organismes paritaires chargés de gérer des institutions bâtiment (1) .....	27
Champ d'application .....	27
Salariés visés par le dispositif .....	27
Etendue du dispositif .....	27
Commissions régionales de conciliation des litiges individuels .....	27
Annexe Champ d'application .....	28
Annexe II - Accord du 25 janvier 1994 relatif à la protection des salariés d'entreprises du bâtiment occupant jusqu'à 10 salariés, appelés à participer aux réunions paritaires et aux réunions des organismes paritaires chargés de gérer des institutions bâtiment .....	29
Champ d'application .....	29
Accord du 2 janvier 1992 relatif aux réunions paritaires régionales (Région Basse-Normandie) .....	31
Indemnisation des salariés du bâtiment de Basse-Normandie aux réunions paritaires régionales .....	31
Avenant n° 1 du 4 mai 1995 relatif à la négociation collective dans le bâtiment .....	31
Préambule .....	31
Chapitre préliminaire : Champ d'application .....	32
Chapitre Ier : Modalités d'organisation de la négociation collective dans les entreprises du bâtiment employant jusqu'à 10 salariés .....	32
Bénéfice et application des conventions collectives et accords du bâtiment. ....	32
Modalités de la négociation collective. ....	32
Participation à la négociation collective. ....	32
Participation aux commissions paritaires nationales. ....	32
Participation aux commissions paritaires régionales (1). ....	32
Participation à des réunions de préparation ou de suivi. ....	32
Chapitre II : Financement du droit à la négociation collective .....	32
Création d'une association paritaire. ....	32
Financement du droit à la négociation collective Cotisations des employeurs à l'association paritaire .....	33
Affectation du montant des cotisations recueillies. ....	33
Utilisation de la part A 1 'employeurs ' .....	33
Utilisation de la part B 1 'employeurs ' .....	33
Utilisation de la part A 2 'salariés ' .....	33
Utilisation de la part B 2 'salariés ' .....	33
Chapitre III : Dispositions finales .....	34
Création d'une commission paritaire nationale. ....	34
Entrée en vigueur .....	34
Extension .....	34
Avenant n° 1 du 4 mai 1995 à l'annexe I .....	34
Champ d'application .....	34
Avenant n° 2 du 14 novembre 1995 à l'accord du 25 janvier 1994 portant organisation de la négociation collective dans le bâtiment pour les salariés employés dans les entreprises jusqu'à dix salariés (modification de l'avenant n° 1 du 4 mai 1995) .....	35
Accord du 25 septembre 1998 relatif à l'application de l'accord national du 9 septembre 1998 sur la réduction et l'aménagement du temps de travail .....	36
Modalités particulières de mise en oeuvre : de l'accord du 9 septembre 1998 .....	36
Application de l'article 8 de l'accord du 9 septembre 1998 .....	36

Rémunération des petits déplacements	36
Intempéries	36
Entrée en vigueur	36
Extension	36
Dépôt légal - Communication	36
Accord du 15 février 2002 relatif aux astreintes dans la région Centre	36
Préambule	37
I -Contenu de l'accord	37
Rayon d'intervention	37
Délai d'intervention	37
Délai de prévenance	37
Personnel concerné	37
Moyens mis à disposition	37
Types d'astreintes	37
Durée du travail en cas d'intervention	37
Repos. - Périodicité des astreintes	37
Contrôle des interventions en période d'astreinte	37
II-Date d'application	38
III-Extension	38
Accord du 3 juin 2002 relatif aux astreintes dans la région Poitou-Charentes	38
Préambule	38
I. - Contenu de l'accord	38
Généralités	38
Rayon d'intervention	38
Délais d'intervention	38
Délai de prévenance	38
Personnel concerné	38
Moyens mis à disposition	38
Types d'astreintes	39
Durée du travail en cas d'intervention	39
Repos. - Périodicité des astreintes	39
Contrôle des interventions en période d'astreinte	39
Rémunération du temps de travail en cas d'intervention	39
Contrepartie financière de la sujétion d'astreinte	39
II. - Champ d'application de l'accord	39
III. - Dépôt	39
IV. - Date d'application	39
V. - Extension	39
Avenant n° 3 du 20 octobre 2003 à l'accord du 25 janvier 1994 relatif à l'organisation de la négociation collective	39
Préambule	40
Champ d'application	40
Financement du droit à la négociation collective : cotisations des employeurs	40
Modalités de recouvrement de la cotisation	40
Répartition de la collecte de la cotisation	40
Utilisation de la cotisation	40
Entrée en vigueur	40
Extension	40
Avenant n° 3 du 17 décembre 2003 relatif aux heures supplémentaires	40
Protocole d'accord du 28 avril 2004 relatif aux astreintes dans la région Rhône-Alpes (1)	41
Exposé des motifs	41
Objet de l'accord	41
Mise en oeuvre de l'astreinte	41
Fréquence	41
Délai de prévenance	41
Matériel	41
Bases de l'indemnisation	41
Montant minimum des indemnisations 2004	42
Date d'application	42
Observation	42
Champ d'application	42
Dépôt	42
Lettre d'adhésion du 17 juin 2004 de Force ouvrière à l'avenant n° 10 relatif aux salaires, à l'accord salaires concernant les ETAM et à l'accord indemnités de petits déplacements du 4 mai 2004	42
Avenant du 30 novembre 2006 relatif aux indemnisation des salariés aux commissions paritaires (Nord - Pas-de-Calais)	42
Préambule	42
Avenant n° 1 du 1er octobre 2008 relatif aux astreintes (Rhône-Alpes)	43
Accord du 4 mai 2011 relatif à l'organisation du chèque-vacances	43
Préambule	43
Annexe	44
Rectificatif au Bulletin officiel n° 2011-31 du 27 août 2011 relatif à l'accord du 4 mai 2011	46
Annexe	46
Avenant n° 1 du 26 juin 2012 à l'accord du 4 mai 2011 relatif aux chèques-vacances	47
Annexe	47
Accord du 18 décembre 2012 relatif au congé de formation économique, sociale et syndicale	48
Accord du 3 octobre 2014 relatif à la mise à jour de la convention (Nord - Pas-de-Calais)	49
Préambule	49



Deuxième partie Clauses professionnelles .....	49
Troisième partie Dispositions finales .....	51
Accord du 5 janvier 2017 relatif au contrat de génération dans le bâtiment .....	51
Préambule .....	51
Titre Ier Diagnostic actualisé .....	51
Titre II Tranches d'âge des jeunes et des salariés âgés concernés par les engagements souscrits par l'employeur .....	52
Titre III Engagements en faveur de l'insertion durable des jeunes dans le cadre d'un contrat de génération .....	52
Titre IV Engagements en faveur de l'emploi des salariés âgés .....	53
Titre V Actions permettant la transmission des savoirs et des compétences en direction des jeunes .....	55
Titre VI égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et la mixité des emplois .....	55
Titre VII Actions visant à aider les petites et moyennes entreprises à mettre en oeuvre une gestion active des âges .....	55
Titre VIII Suivi, évaluation et calendrier prévisionnel de l'accord .....	55
Titre IX Cadre juridique .....	55
Accord-cadre de convergence du 2 février 2017 relatif à la négociation salariale et à l'indemnisation des petits déplacements (Occitanie) .....	56
Préambule .....	56
Avenant du 10 mai 2017 à l'accord du 6 juillet 1972 relatif aux oeuvres sociales dans le BTP de la région Provence-Côte d'Azur .....	57
Adhésion par lettre du 12 septembre 2017 de l'UNSA industrie et construction à la convention collective .....	57
Avenant n° 4 du 25 juin 2018 à l'accord du 25 janvier 1994 portant organisation de la négociation collective .....	58
Préambule .....	58
Accord du 29 mars 2019 relatif à la négociation salariale et à l'indemnisation des petits déplacements .....	58
Préambule .....	59
Adhésion par lettre du 26 juillet 2019 de la fédération française du bâtiment à l'accord du 25 janvier 1994 et à ses avenants n° 1 du 4 mai 1995, n° 2 du 14 novembre 1995 et n° 3 du 20 octobre 2003 .....	59
Accord du 16 septembre 2019 relatif aux oeuvres sociales (Loire) .....	60
Préambule .....	60
Accord du 5 novembre 2019 relatif aux oeuvres sociales (Île-de-France hors Seine-et-Marne) .....	60
Préambule .....	61
Accord du 22 novembre 2019 relatif à l'apprentissage .....	61
Préambule .....	62
Île-de-France hors Seine-et-Marne Accord du 13 avril 2021 relatif aux oeuvres sociales .....	65
Préambule .....	65
Avenant n° 1 du 10 juin 2021 à l'accord du 11 novembre 2020 relatif à l'indemnité spécifique à verser aux titulaires du titre de maître d'apprentissage confirmé (Nouvelle-Aquitaine) .....	66
Île-de-France hors Seine-et-Marne Avenant n° 7 du 27 avril 2023 relatif aux oeuvres sociales .....	66
Préambule .....	66
<b>Textes Salaires</b> .....	67
Ain Avenant du 18 avril 2006 relatif aux indemnités de déplacements .....	67
Indemnités de déplacements (Ain) .....	67
Ain Avenant du 22 février 2007 relatif aux indemnités de petits déplacements .....	69
Indemnités de petits déplacements .....	69
Ain Avenant du 13 février 2008 relatif aux indemnités de petits déplacements .....	70
Indemnité de petits déplacements .....	70
Indemnité de grands déplacements .....	70
Annexe .....	71
Ain Accord du 23 février 2011 relatif aux indemnités de déplacements au 1er avril 2011 .....	71
Indemnités de petits déplacements .....	72
Indemnité de grand déplacement .....	72
Annexe .....	72
Ain Accord du 23 février 2012 relatif aux indemnités de déplacements au 1er avril 2012 .....	74
Indemnités de petits déplacements .....	74
Indemnités de grands déplacements .....	74
Annexe .....	75
Ain Accord du 28 février 2013 relatif aux indemnités de petits et grands déplacements au 1er avril 2013 .....	76
Annexe .....	77
Ain Accord du 12 mars 2018 relatif aux indemnités de déplacements à compter du 1er avril 2018 .....	78
Indemnités de petits déplacements .....	78
Indemnité de grand déplacement .....	79
Annexe .....	79
Ain Accord du 25 février 2019 relatif aux indemnités de petits déplacements à compter du 1er avril 2019 .....	80
Ain Accord du 24 février 2020 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er avril 2020 .....	81
Annexe .....	81
Ain Accord du 10 février 2022 relatif aux indemnités de petits déplacements à compter du 1er avril 2022 .....	82
Annexe .....	83
Ain Accord du 22 février 2023 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er avril 2023 .....	84
Annexe .....	85
Alsace Accord du 7 avril 2005 relatif aux salaires et aux indemnités de petits déplacements à compter du 1er avril 2005 (Alsace) .....	86
Alsace Accord du 22 mars 2006 relatif aux salaires .....	86
Salaires et indemnités de petits déplacements .....	86
Alsace Avenant du 11 mai 2007 relatif aux indemnités de petits déplacements .....	87
Alsace Accord du 12 mars 2009 relatif aux salaires au 1er avril 2009 .....	88
Alsace Accord du 13 janvier 2011 relatif aux salaires minimaux au 1er février 2011 .....	88
Alsace Accord du 13 janvier 2011 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er février 2011 .....	89
Alsace Accord du 16 janvier 2012 relatif aux salaires minimaux au 1er mars 2012 .....	89
Alsace Accord du 16 janvier 2012 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er mars 2012 .....	90
Alsace Accord du 13 janvier 2014 relatif aux salaires minima au 1er février 2014 .....	90
Alsace Accord du 13 janvier 2014 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er février 2014 .....	91



Alsace Accord du 21 janvier 2016 relatif aux salaires minima au 1er février 2016 .....	91
Aquitaine Accord du 8 décembre 1998 relatif aux petits déplacements .....	92
Indemnités de petits déplacements .....	92
Aquitaine (artisans) Accord paritaire du 11 février 2000 relatif aux indemnités de petits déplacements .....	92
Indemnités de petits déplacements .....	92
Aquitaine (artisans) Accord du 11 février 2000 salaires et valeur du point à compter du 1er février 2000 .....	92
Salaires et valeur du point à compter du 1er février 2000 .....	92
Aquitaine Accord paritaire du 11 février 2000 relatif aux indemnités de petits déplacements .....	93
Indemnités de petits déplacements au 1er février 2000 .....	93
Aquitaine Accord du 25 juin 2003 relatif aux indemnités de petits déplacements .....	93
Indemnités de petits déplacements au 1er juillet 2003 .....	93
Aquitaine Avenant du 25 juin 2003 relatif aux salaires et à la valeur du point .....	94
Salaires et valeur du point à compter du 1er juillet 2003 .....	94
Aquitaine Accord du 14 décembre 2006 relatif aux primes pour travaux occasionnels .....	94
Primes pour travaux occasionnels (Aquitaine) .....	95
Aquitaine Accord du 14 décembre 2006 relatif aux salaires .....	95
Aquitaine Accord du 20 mai 2009 relatif aux salaires minima au 1er juin 2009 .....	96
Annexe .....	96
Aquitaine Accord du 16 mars 2010 relatif aux salaires minimaux pour 2010-2011 .....	96
Annexe .....	96
Aquitaine Accord du 24 mars 2011 relatif aux salaires minimaux pour 2011-2012 .....	97
Annexe .....	97
Aquitaine Accord du 29 novembre 2012 relatif aux salaires minima au 1er janvier 2013 .....	98
Annexe .....	98
Aquitaine Accord du 13 mars 2015 relatif aux salaires minimaux au 1er avril 2015 .....	98
Annexe .....	98
Aquitaine Accord du 13 mars 2015 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2015 .....	99
Nouvelle-Aquitaine Accord du 12 avril 2017 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er mai 2017 .....	99
Nouvelle-Aquitaine Accord du 12 avril 2017 relatif aux salaires minima au 1er mai 2017 .....	100
Nouvelle-Aquitaine Accord du 29 mars 2018 relatif aux barèmes de salaires minima à compter du 1er mai 2018 .....	101
Nouvelle-Aquitaine Accord du 29 mars 2018 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er février 2018 .....	102
Nouvelle-Aquitaine Accord du 28 mars 2019 relatif aux salaires minima à compter du 1er juillet 2019 .....	102
Nouvelle-Aquitaine Accord du 28 mars 2019 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er juillet 2019 .....	103
Nouvelle-Aquitaine Accord du 31 mars 2021 relatif aux salaires au 1er juin 2021 .....	104
Nouvelle-Aquitaine Accord du 31 mars 2021 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er juin 2021 .....	105
Nouvelle-Aquitaine Accord du 31 mars 2021 relatif à l'indemnité spécifique à verser par les entreprises aux salariés titulaires du titre de maître d'apprentissage confirmé .....	105
Nouvelle-Aquitaine Accord du 5 avril 2022 relatif aux salaires au 1er juin 2022 .....	106
Nouvelle-Aquitaine Accord du 5 avril 2022 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er juin 2022 .....	106
Nouvelle-Aquitaine Accord régional du 20 juin 2023 relatif aux salaires .....	107
Nouvelle-Aquitaine Accord régional du 20 juin 2023 relatif aux indemnités de petits déplacements (IPD) .....	107
Auvergne Accord du 11 octobre 2000 relatif aux petits déplacements à compter du 1er octobre 2000 .....	108
Indemnités de petits déplacements à compter du 1er octobre 2000 .....	108
Auvergne Accord du 11 septembre 2002 .....	108
Salaires minima des ouvriers du bâtiment à compter du 1er octobre 2002 .....	108
Auvergne Avenant du 15 octobre 2002 .....	109
Salaires .....	109
Auvergne Accord du 19 juin 2006 Indemnités de repas et de petits déplacements .....	109
Indemnités de repas et de petits déplacements (Auvergne) .....	109
Auvergne Accord du 19 juin 2006 .....	110
Rémunérations minimales .....	110
Auvergne Avenant du 18 juin 2007 relatif aux indemnités de repas et de petits déplacements .....	110
Auvergne Avenant du 18 juin 2007 .....	111
Auvergne Accord du 23 juin 2008 relatif aux salaires .....	111
Auvergne Accord du 23 juin 2008 relatif aux indemnités de repas et de petits déplacements .....	111
Auvergne Accord du 22 juin 2009 relatif aux salaires minima au 1er juillet 2009 .....	112
Auvergne Accord du 22 juin 2009 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er juillet 2009 .....	112
Auvergne Accord du 13 décembre 2010 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2011 .....	113
Auvergne Accord du 13 décembre 2010 relatif aux salaires minimaux au 1er janvier 2011 .....	113
Auvergne Accord du 19 décembre 2011 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2012 .....	114
Auvergne Accord du 19 décembre 2011 relatif aux salaires minimaux au 1er janvier 2012 et au 1er juillet 2012 .....	114
Auvergne Accord du 19 décembre 2011 relatif à l'indemnité spécifique de maître d'apprentissage au 1er janvier 2012 .....	115
Auvergne Accord du 2 juin 2014 relatif aux salaires minimaux au 1er juillet 2014 .....	115
Auvergne Accord du 18 avril 2016 relatif aux salaires minimaux au 1er juin 2016 .....	116
Auvergne Accord du 18 avril 2016 relatif aux indemnités de repas et de petits déplacements au 1er juin 2016 .....	116
Auvergne-Rhône-Alpes Accord du 12 avril 2017 relatif aux salaires minimaux au 1er juin 2017 .....	116
Auvergne-Rhône-Alpes Accord du 12 avril 2017 relatif aux indemnités de repas et de petits déplacements au 1er juin 2017 .....	117
Auvergne, Rhône-Alpes Accord du 18 janvier 2018 relatif aux salaires minimaux au 1er janvier 2018 .....	117
Annexe .....	118
Auvergne, Rhône-Alpes Accord du 18 janvier 2018 relatif aux salaires minimaux au 1er avril 2018 .....	118
Auvergne Rhône-Alpes Accord du 22 mars 2018 relatif aux indemnités de repas et de petits déplacements au 1er avril 2018 .....	119
Auvergne-Rhône-Alpes Avenant n° 3 du 28 mars 2019 relatif aux indemnités de petits déplacements à compter du 1er avril 2019 .....	119
Auvergne-Rhône-Alpes Accord du 18 décembre 2019 relatif aux salaires minima au 1er janvier 2020 .....	120
Auvergne-Rhône-Alpes Accord du 23 septembre 2020 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er octobre 2020 (départements de l'Allier, du Cantal, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme) .....	121
Auvergne-Rhône-Alpes Accord du 7 janvier 2021 relatif aux salaires mensuels minima au 1er janvier 2021 .....	121

Auvergne-Rhône-Alpes Accord du 13 décembre 2021 relatif aux salaires minima au 1er janvier 2022	122
Auvergne Rhône-Alpes Accord régional du 9 mars 2022 relatif aux indemnités de petits déplacements à compter du 1er avril 2022	123
Auvergne-Rhône-Alpes Accord du 29 novembre 2022 relatif aux salaires à compter du 1er janvier 2023	123
Auvergne-Rhône-Alpes Accord du 14 septembre 2022 relatif aux salaires minima au 1er octobre 2022	124
Auvergne-Rhône-Alpes Accord du 15 mars 2023 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er avril 2023	125
Auvergne-Rhône-Alpes Accord régional du 28 juin 2023 relatif aux salaires	125
Auvergne-Rhône-Alpes Accord régional du 11 décembre 2023 relatif aux salaires à compter du 1er janvier 2024	126
Bourgogne Avenant n° 10 du 15 septembre 2006 relatif aux salaires	126
Bourgogne Avenant n° 20 du 15 septembre 2006 relatif aux indemnités de petits déplacements	127
Indemnités de petits déplacements (Bourgogne)	127
Bourgogne Avenant n° 11 du 23 novembre 2007	127
Bourgogne Avenant n° 21 du 23 novembre 2007 relatif aux indemnités de petits déplacements	128
Bourgogne Avenant n° 12 du 10 juillet 2009 relatif aux salaires minimaux	128
Bourgogne Avenant n° 22 du 10 juillet 2009 relatif aux indemnités de petits déplacements	129
Bourgogne Avenant n° 23 du 29 janvier 2010 relatif aux indemnités de petits déplacements	129
Bourgogne Avenant n° 13 du 4 février 2011 relatif aux salaires minimaux pour l'année 2011	130
Bourgogne Avenant n° 24 du 4 février 2011 relatif aux indemnités de petits déplacements	130
Bourgogne Avenant n° 14 du 20 janvier 2012 relatif aux salaires	131
Bourgogne Avenant n° 25 du 20 janvier 2012 relatif aux indemnités de petits déplacements	131
Bourgogne Avenant n° 15 du 28 septembre 2012 relatif aux salaires minimaux pour l'année 2012	132
Bourgogne Avenant n° 26 du 28 septembre 2012 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2012	132
Bourgogne Avenant n° 16 du 30 janvier 2015 relatif aux salaires minimaux pour l'année 2015	133
Bourgogne Avenant n° 27 du 30 janvier 2015 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2015	133
Bourgogne-Franche-Comté Accord n° 1 du 7 février 2017 relatif aux salaires minimaux au 1er avril 2017	134
Bourgogne-Franche-Comté Accord du 7 février 2017 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er avril 2017	134
Bourgogne-Franche-Comté Avenant n° 2 du 20 septembre 2018 relatif aux salaires minimaux au 1er novembre 2018	135
Bourgogne-Franche-Comté Avenant n° 2 du 20 septembre 2018 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er novembre 2018	136
Bourgogne-Franche-Comté Avenant n° 2 du 20 septembre 2018 relatif à l'indemnité de maître d'apprentissage confirmé	136
Bourgogne-Franche-Comté Accord du 12 septembre 2019 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2020	137
Bourgogne-Franche-Comté Accord du 12 septembre 2019 relatif aux salaires minimaux au 1er janvier 2020	137
Bourgogne Franche-Comté Accord du 17 juin 2021 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er septembre 2021	138
Préambule	138
Bourgogne Franche-Comté Accord du 17 juin 2021 relatif aux salaires minimaux au 1er septembre 2021	138
Préambule	139
Bourgogne-Franche-Comté Accord régional du 23 juin 2022 relatif à la partie fixe, à la valeur du point et aux salaires minimaux	139
Préambule	139
Bourgogne-Franche-Comté Accord régional du 23 juin 2022 relatif aux indemnités de petits déplacements	140
Préambule	140
Bourgogne-Franche-Comté Accord du 21 février 2023 relatif aux salaires minimaux au 1er mai 2023	140
Préambule	140
Bourgogne-Franche-Comté Accord du 21 février 2023 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er mai 2023	141
Préambule	141
Bretagne Avenant du 26 mars 2002 relatif aux indemnités de petits déplacements	141
Indemnisation des petits déplacements au 1er avril 2002 jusqu'au 31 mars 2003	141
Bretagne Avenant du 26 mars 2002	142
Salaires à compter du 1er avril 2002	142
Bretagne Accord du 20 mars 2006 relatif à l'indemnisation des petits déplacements	142
Régime d'indemnisation des petits déplacements	143
Bretagne Accord du 20 mars 2006 relatif aux salaires	143
Salaires (Bretagne)	143
Bretagne Avenant du 21 mars 2007 relatif aux salaires	144
Bretagne Avenant du 21 mars 2007 relatif aux indemnités de petits déplacements	144
Bretagne Avenant du 19 mars 2008 relatif aux salaires	145
Bretagne Accord du 28 octobre 2010 relatif aux salaires minima pour l'année 2011	145
Bretagne Accord du 28 octobre 2010 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2011	146
Bretagne Accord du 15 novembre 2012 relatif aux salaires minimaux pour l'année 2013	147
Bretagne Accord du 15 novembre 2012 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2013	147
Bretagne Accord du 19 février 2014 relatif aux salaires minima au 1er janvier 2014	148
Bretagne Accord du 19 février 2014 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2014	148
Bretagne Accord du 12 décembre 2014 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2015	149
Bretagne Accord du 12 décembre 2014 relatif aux salaires minima au 1er janvier 2015	150
Bretagne Accord du 3 décembre 2015 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2016	150
Bretagne Accord du 3 décembre 2015 relatif aux salaires minima pour l'année 2016	151
Bretagne Accord du 6 décembre 2017 relatif aux salaires ouvriers du bâtiment pour l'année 2018	151
Bretagne Accord du 6 décembre 2017 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2018	152
Bretagne Avenant n° 1 du 10 décembre 2018 relatif aux salaires minimaux pour l'année 2019	153
Bretagne Avenant n° 1 du 10 décembre 2018 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2019	153
Bretagne Avenant n° 2 du 11 décembre 2019 relatif aux salaires minimaux au 1er janvier 2020	154
Bretagne Avenant n° 2 du 11 décembre 2019 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2020	155
Bretagne Avenant n° 3 du 14 décembre 2020 relatif aux salaires minimaux au 1er janvier 2021	155
Bretagne Accord du 8 décembre 2021 relatif aux salaires minimaux au 1er janvier 2022	156
Préambule	156
Bretagne Accord du 8 décembre 2021 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2022	157
Préambule	157
Bretagne Accord du 8 décembre 2021 relatif à l'indemnité de maître d'apprentissage confirmé	157
Préambule	158



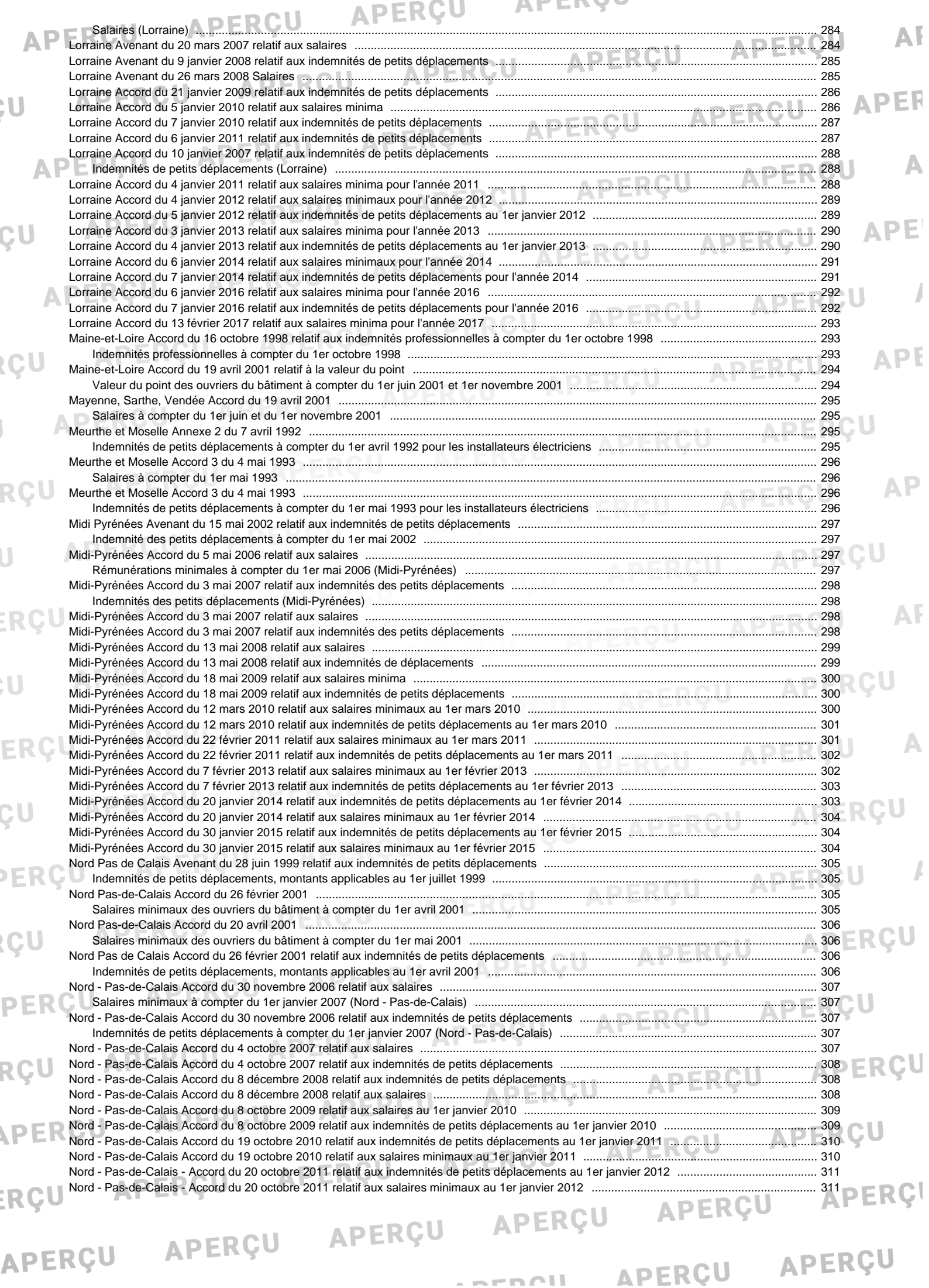
Bretagne Avenant n° 3 du 28 septembre 2022 relatif au barème des salaires mensuels minimaux .....	158
Bretagne Accord du 7 décembre 2022 relatif aux salaires à compter du 1er janvier 2023 .....	159
Préambule .....	159
Bretagne Accord du 7 décembre 2022 relatif aux indemnités de petits déplacements à compter du 1er janvier 2023 .....	160
Préambule .....	160
Bretagne Accord du 7 décembre 2022 relatif à l'indemnité de maître d'apprentissage confirmé .....	160
Préambule .....	160
Bretagne Accord du 19 décembre 2023 relatif aux salaires minimaux au 1er janvier 2024 .....	161
Préambule .....	161
Bretagne Accord du 19 décembre 2023 relatif à l'indemnité de petits déplacements au 1er janvier 2024 .....	162
Préambule .....	162
Centre Avenant du 4 mai 2004 .....	162
Centre Accord du 13 avril 2006 relatif aux salaires .....	163
Salaires minimaux à compter du 1er mai 2006 (Centre) .....	163
Centre Avenant du 13 avril 2006 relatif aux salaires .....	163
Indemnités de petits déplacements à compter du 1er mai 2006 (Centre) .....	163
Centre Avenant du 14 mai 2007 relatif aux indemnités de petits déplacements .....	163
Centre Avenant du 24 avril 2008 relatif aux salaires .....	164
Centre Avenant du 24 avril 2008 relatif aux indemnités de petits déplacements .....	164
Centre Accord du 8 avril 2009 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er mai 2009 .....	165
Centre Accord du 8 avril 2009 relatif aux salaires minimaux au 1er mai 2009 .....	165
Centre Accord du 12 mai 2010 relatif aux salaires minimaux au 1er juin 2010 .....	165
Centre Accord du 12 mai 2010 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er juin 2010 .....	166
Centre Accord du 4 mai 2011 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er juin 2011 .....	166
Centre Accord du 4 mai 2011 relatif aux salaires minimaux au 1er juin 2011 .....	167
Centre Accord du 26 mars 2012 relatif aux salaires minimaux au 1er mai 2012 .....	168
Centre Accord du 26 mars 2012 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er mai 2012 .....	168
Centre Accord du 18 avril 2014 relatif aux salaires minima au 1er mai 2014 .....	169
Centre Accord du 18 avril 2014 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er mai 2014 .....	169
Centre Accord du 19 avril 2016 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er juin 2016 .....	170
Centre Accord du 19 avril 2016 relatif aux salaires minima au 1er juin 2016 .....	170
Rectificatif au Bulletin officiel n° 2014-26 du 19 juillet 2014 du 20 septembre 2014 relatif à l'accord du 18 avril 2014 (Centre) .....	171
Centre-Val de Loire Accord du 24 avril 2017 relatif aux salaires minima au 1er juin 2017 .....	171
Centre-Val de Loire Accord du 19 avril 2018 relatif aux salaires minimaux au 1er juin 2018 .....	171
Centre-Val de Loire Accord du 19 avril 2018 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er juin 2018 .....	172
Centre-Val de Loire Avenant du 29 avril 2019 relatif aux salaires mensuels minima au 1er juin 2019 .....	172
Centre-Val de Loire Avenant du 29 avril 2019 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er juin 2019 .....	173
Centre-Val de Loire Avenant du 9 octobre 2020 relatif aux salaires mensuels minima au 1er décembre 2020 .....	173
Centre-Val de Loire Avenant du 9 octobre 2020 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er décembre 2020 .....	174
Centre-Val de Loire Avenant du 17 mai 2021 relatif aux salaires au 1er juin 2021 .....	174
Centre-Val de Loire Accord du 17 mai 2021 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er juin 2021 .....	175
Centre-Val de Loire Avenant du 24 janvier 2022 relatif aux salaires au 1er mars 2022 .....	175
Préambule .....	175
Centre-Val de Loire Accord du 24 janvier 2022 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er mars 2022 .....	176
Centre-Val de Loire Avenant du 16 mai 2022 relatif aux salaires au 1er juin 2022 .....	176
Préambule .....	177
Centre-Val de Loire Avenant du 19 octobre 2022 relatif aux salaires au 1er novembre 2022 .....	177
Préambule .....	177
Centre-Val de Loire Avenant du 4 juillet 2023 relatif aux salaires au 1er août 2023 .....	178
Préambule .....	178
Centre-Val de Loire Avenant du 4 juillet 2023 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er août 2023 .....	179
Champagne Ardenne Accord du 18 novembre 2002 .....	179
Salaires .....	179
Champagne Ardenne Accord du 18 novembre 2002 .....	180
Salaires .....	180
Champagne-Ardenne Accord du 16 décembre 2003 relatif aux frais de déplacements des salariés appelés à participer aux négociations paritaires régionales .....	181
Champagne-Ardenne Avenant du 16 décembre 2003 .....	181
Salaires à compter du 1er avril 2004 .....	181
Champagne-Ardenne Avenant du 11 avril 2007 relatif aux salaires .....	182
Grille des minima ouvriers à compter du 1er septembre 2007 (Champagne-Ardenne) .....	182
Champagne-Ardenne Accord du 11 janvier 2008 relatif aux indemnités de petits déplacements .....	182
Champagne-Ardenne Accord du 27 mai 2008 relatif aux salaires .....	183
Champagne-Ardenne Accord du 23 juin 2009 relatif aux salaires au 1er septembre 2009 .....	183
Champagne-Ardenne Accord du 28 avril 2009 relatif aux frais de déplacement pour 2009-2011 .....	183
Préambule .....	183
Participants .....	183
Nombre de personnes indemnisées .....	184
Compensation des pertes de salaires .....	184
Frais de déplacement .....	184
Frais de repas .....	184
Actualisation de l'indemnité forfaitaire repas et déplacements .....	184
Règlement des indemnités de frais de déplacement et de repas .....	184
Négociations paritaires régionales concernées par la présente convention .....	184
Champagne-Ardenne Accord du 8 septembre 2010 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er novembre 2010 .....	184
Champagne-Ardenne Accord du 3 décembre 2010 relatif aux salaires minimaux au 1er janvier 2011 .....	185

Champagne-Ardenne Accord du 12 octobre 2011 relatif aux salaires minimaux au 1er janvier 2012 .....	185
Champagne-Ardenne Accord du 12 octobre 2011 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2012 .....	185
Champagne-Ardenne Accord du 23 octobre 2012 relatif aux indemnités de petits déplacements et d'outillage au 1er janvier 2013 .....	186
Champagne-Ardenne Accord du 16 décembre 2013 relatif aux salaires minimaux au 1er mars 2014 .....	186
Champagne-Ardenne Accord du 10 décembre 2015 relatif aux salaires minimaux au 1er mars 2016 .....	187
Champagne-Ardenne Accord du 10 décembre 2015 relatif aux indemnités de petits déplacements et aux primes au 1er mars 2016 .....	187
Champagne-Ardenne Accord du 25 janvier 2017 relatif aux salaires minima au 1er avril 2017 .....	188
Corse Accord du 30 mai 2006 relatif aux salaires minimaux à compter du 1er juillet 2006 .....	188
Salaires minimaux à compter du 1er juillet 2006 (Corse) .....	188
Corse Accord du 12 mai 2010 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er juillet 2010 .....	189
Corse Accord du 12 mai 2010 relatif aux salaires minimaux au 1er juillet 2010 .....	189
Corse Accord du 23 juin 2014 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2014 .....	190
Corse Accord du 23 juin 2014 relatif aux salaires minimaux au 1er septembre 2014 .....	190
Corse Accord du 7 septembre 2021 relatif aux salaires au 1er décembre 2021 .....	191
Préambule .....	191
Corse Accord du 7 septembre 2021 relatif aux indemnités de petits déplacements .....	191
Préambule .....	191
Corse Accord du 25 mai 2022 relatif aux salaires minimaux au 1er septembre 2022 .....	192
Préambule .....	192
Corse Accord du 25 mai 2022 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er septembre 2022 .....	193
Préambule .....	193
Corse Accord régional du 2 juin 2023 relatif aux salaires .....	194
Préambule .....	194
Corse Accord régional du 2 juin 2023 relatif aux indemnités de petits déplacements (IPD) .....	194
Préambule .....	194
Drôme et Ardèche Accord du 27 septembre 2005 Indemnités des petits déplacements .....	195
Drôme et Ardèche Accord du 17 novembre 2008 relatif aux indemnités de petits déplacements .....	195
Drôme et Ardèche Avenant du 26 octobre 2006 relatif aux indemnités de petits déplacements .....	196
Indemnités de petits déplacements (Drôme et Ardèche) .....	196
Drôme et Ardèche Avenant du 19 novembre 2007 relatif aux indemnités de petits déplacements .....	196
Annexe .....	197
Drôme et Ardèche Accord du 19 novembre 2009 relatif aux indemnités de petits déplacements .....	198
Drôme et Ardèche Accord du 25 novembre 2010 relatif aux indemnités de petits déplacements .....	198
Drôme-Ardèche Accord du 22 novembre 2011 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2012 .....	199
Drôme-Ardèche Accord du 28 novembre 2012 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2013 .....	199
Drôme-Ardèche Accord du 6 décembre 2013 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2014 .....	200
Drôme-Ardèche Accord du 17 décembre 2017 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2018 .....	200
Drôme-Ardèche Accord du 19 novembre 2018 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2019 .....	201
Drôme-Ardèche Accord du 16 décembre 2019 relatif aux d'indemnités de petits déplacements pour l'année 2020 .....	202
Drôme-Ardèche Accord du 25 janvier 2021 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er février 2021 .....	202
Drôme-Ardèche Accord du 4 novembre 2022 relatif au barème d'indemnités de petits déplacements des ouvriers .....	203
Franche-Comté Accord du 5 janvier 2005 .....	203
Franche-Comté Accord du 15 janvier 2007 relatif aux indemnités de petits déplacements .....	204
Indemnités de petits déplacements (Franche-Comté) .....	204
Franche-Comté Accord du 15 janvier 2007 relatif aux salaires .....	205
Franche-Comté Avenant du 15 janvier 2008 relatif aux salaires .....	205
Annexe .....	206
Franche-Comté Avenant du 15 janvier 2008 relatif aux indemnités de petits déplacements .....	207
Franche-Comté Accord du 15 décembre 2008 relatif aux indemnités de petits déplacements .....	207
Franche-Comté Accord du 15 décembre 2008 relatif aux salaires .....	207
Annexe .....	208
Franche-Comté Accord du 21 décembre 2009 relatif aux salaires pour l'année 2010 .....	208
Annexe .....	209
Franche-Comté Accord du 13 décembre 2010 relatif aux salaires minimaux pour l'année 2011 .....	209
Annexe .....	210
Franche-Comté Accord du 13 décembre 2010 relatif aux indemnités de petits déplacements .....	210
Franche-Comté Accord du 12 décembre 2011 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2012 .....	211
Franche-Comté Accord du 12 décembre 2011 relatif aux salaires minimaux au 1er janvier 2012 et au 1er juillet 2012 .....	211
Annexe .....	212
Franche-Comté Accord du 12 décembre 2013 relatif aux salaires minimaux au 1er janvier 2014 et au 1er juillet 2014 .....	212
Annexes .....	213
Franche-Comté Accord du 12 décembre 2013 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2014 .....	213
Franche-Comté Accord du 9 décembre 2015 relatif aux salaires minimaux au 1er janvier 2016 et au 1er juillet 2016 .....	214
Franche-Comté Accord du 9 décembre 2015 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2016 .....	214
Grand Est Accord du 28 novembre 2017 relatif aux salaires minimaux pour l'année 2018 .....	215
Grand Est Accord du 16 janvier 2018 relatif aux salaires minima au 1er février 2018 .....	215
Grand Est Accord du 16 janvier 2018 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er février 2018 .....	216
Grand Est Avenant n° 2 du 17 janvier 2019 relatif aux salaires minima au 1er février 2019 .....	217
Grand Est Accord du 14 janvier 2020 relatif aux salaires minima au 1er février 2020 .....	218
Grand Est Accord du 26 janvier 2021 relatif aux salaires minima au 1er février 2021 .....	218
Grand Est Accord du 26 janvier 2021 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er février 2021 .....	219
Grand-Est Accord du 25 janvier 2022 relatif aux salaires minima pour l'année 2022 .....	219
Grand-Est Accord du 25 janvier 2022 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2022 .....	220
Grand Est Accord du 11 octobre 2022 relatif aux salaires minima .....	221
Grand Est Accord du 20 janvier 2023 relatif aux salaires minima au 1er mars 2023 .....	221
Grand Est Accord du 20 janvier 2023 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2023 .....	222

Haute-Savoie Accord du 2 mars 2020 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er avril 2020 .....	223
Haute-Savoie Accord du 25 janvier 2021 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2021 .....	223
Haute-Savoie Accord du 20 janvier 2022 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2022 .....	224
Haute-Savoie Accord du 14 février 2023 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2023 .....	224
Hauts-de-France Accord du 27 janvier 2017 relatif aux salaires minimaux pour l'année 2017 .....	225
Préambule .....	225
Hauts-de-France Accord du 27 janvier 2017 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er février 2017 .....	225
Préambule .....	226
Hauts-de-France Accord du 8 décembre 2017 relatif aux salaires minimaux pour 2018 .....	226
Préambule .....	226
Hauts-de-France Accord du 8 décembre 2017 relatif aux indemnités de petits déplacements .....	227
Préambule .....	227
Hauts-de-France Avenant n° 2 du 6 décembre 2018 relatif aux salaires mensuels minimaux pour l'année 2019 .....	228
Préambule .....	228
Hauts-de-France Avenant n° 3 du 6 décembre 2018 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2019 .....	229
Préambule .....	229
Hauts-de-France Avenant n° 3 du 10 décembre 2019 relatif aux salaires minimaux pour l'année 2020 .....	230
Préambule .....	230
Hauts-de-France Avenant n° 4 du 10 décembre 2019 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2020 .....	231
Préambule .....	231
Hauts-de-France Avenant n° 4 du 8 décembre 2021 relatif aux salaires minimaux pour l'année 2022 .....	231
Préambule .....	232
Hauts-de-France Avenant n° 5 du 8 décembre 2021 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2022 .....	233
Préambule .....	233
Hauts-de-France Avenant n° 5 du 22 septembre 2022 relatif aux salaires minimaux .....	233
Préambule .....	233
Hauts-de-France Avenant n° 6 du 22 septembre 2022 relatif aux indemnités de petits déplacements .....	234
Préambule .....	234
Hauts-de-France Avenant n° 6 du 14 décembre 2022 relatif aux salaires minimaux au 1er janvier 2023 .....	235
Préambule .....	235
Hauts-de-France Avenant n° 7 du 14 décembre 2022 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2023 .....	236
Préambule .....	236
Hauts-de-France Avenant n° 7 du 28 juin 2023 relatif aux salaires minimaux .....	236
Préambule .....	236
Hauts-de-France Accord du 22 novembre 2023 relatif aux salaires minimaux .....	237
Préambule .....	237
Hauts-de-France Accord régional du 22 novembre 2023 relatif aux indemnités de petits déplacements .....	238
Préambule .....	238
Île-de-France hors Seine-et-Marne Avenant n° 2 du 4 décembre 2018 relatif aux salaires minimaux au 1er janvier 2019 .....	239
Île-de-France hors Seine-et-Marne Avenant n° 2 du 4 décembre 2018 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2019 .....	239
Île-de-France hors Seine-et-Marne Avenant n° 3 du 3 décembre 2019 relatif aux salaires minima au 1er janvier 2020 .....	240
Île-de-France hors Seine-et-Marne Avenant n° 3 du 3 décembre 2019 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2020 .....	240
Île-de-France hors Seine-et-Marne Avenant n° 4 du 14 décembre 2020 relatif aux salaires minimaux au 1er janvier 2021 .....	241
Île-de-France hors Seine-et-Marne Avenant n° 4 du 14 décembre 2020 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2021 .....	241
Île-de-France hors Seine-et-Marne Avenant n° 5 du 2 février 2022 relatif aux salaires minima au 1er janvier 2022 .....	242
Île-de-France hors Seine-et-Marne Avenant n° 5 du 2 février 2022 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2022 .....	243
Île-de-France hors Seine-et-Marne Avenant n° 6 du 28 novembre 2022 relatif aux salaires minima .....	243
Île-de-France hors Seine-et-Marne Avenant n° 6 du 28 novembre 2022 relatif aux indemnités de petits déplacements .....	244
Isère Avenant n° 2 du 3 décembre 2018 relatif aux indemnités de petits déplacements et repas de nuit .....	244
Isère Accord du 9 décembre 2019 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2020 .....	245
Préambule .....	245
Isère Accord départemental du 13 décembre 2021 relatif aux indemnités de petits déplacements .....	246
Préambule .....	246
Isère Accord départemental du 12 décembre 2022 relatif aux indemnités de petits déplacements .....	246
Préambule .....	246
Isère Accord du 11 décembre 2023 relatif à l'indemnité de petits déplacements au 1er janvier 2024 .....	247
Préambule .....	247
Languedoc-Roussillon Accord du 23 novembre 2000 .....	248
Salaires minimaux des ouvriers du bâtiment à compter du 1er janvier 2001 .....	248
Languedoc Roussillon Accord du 23 novembre 2000 relatif aux indemnités de petits déplacements .....	248
Indemnités de petits déplacements à compter du 1er janvier 2001 .....	248
Languedoc-Roussillon Avenant du 26 novembre 2003 .....	249
Salaires minimaux des ouvriers du bâtiment à compter du 1er mars et 1er juillet 2004 .....	249
Languedoc-Roussillon Avenant du 10 janvier 2008 relatif aux salaires .....	249
Annexe .....	250
Languedoc-Roussillon Avenant du 10 janvier 2008 relatif aux indemnités de petits déplacements .....	250
Languedoc-Roussillon Accord du 23 janvier 2007 relatif aux indemnités .....	250
Indemnités de petits déplacements et de repas (Languedoc-Roussillon) .....	250
Languedoc-Roussillon Accord du 8 février 2007 relatif aux salaires .....	251
Salaires .....	251
Languedoc-Roussillon Accord du 8 juin 2010 relatif aux salaires minimaux au 1er juin 2010 .....	252
Annexe .....	252
Languedoc-Roussillon Accord du 8 juin 2010 relatif aux indemnités de petits déplacements et de repas .....	252
Languedoc-Roussillon Accord du 16 février 2011 relatif aux salaires minimaux au 1er avril 2011 .....	252
Annexe .....	253
Languedoc-Roussillon Accord du 16 février 2011 relatif aux indemnités de petits déplacements .....	253



Languedoc-Roussillon Accord du 2 avril 2012 relatif aux salaires minimaux au 1er mai 2012	253
Annexe	254
Languedoc-Roussillon Accord du 27 janvier 2014 relatif aux salaires minimaux et aux indemnités de petits déplacements au 1er février 2014	254
Annexe	254
Languedoc-Roussillon Accord du 22 mars 2016 relatif aux salaires minima au 1er avril 2016	255
Languedoc-Roussillon Accord du 22 mars 2016 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er avril 2016	255
Limousin Avenant n° 1 du 14 décembre 1998 relatif aux salaires des apprentis	256
Salaires des apprentis à compter du 1er janvier 1999	256
Limousin Accord du 1 février 2001	256
Salaires des ouvriers du bâtiment de la région Limousin au 1er avril, 1er juillet 2000 et 1er octobre 2001	256
Limousin Accord du 1 février 2001 relatif aux indemnités de petits déplacements	257
Indemnités de petits déplacements des ouvriers du bâtiment (transport et trajet) de la région Limousin au 1er avril 2001	257
Limousin Accord du 26 février 2002 relatif aux primes conventionnelles et primes d'outillage	257
Primes conventionnelles et prime d'outillage des ouvriers du bâtiment de la région Limousin au 1er avril 2001	257
Limousin Accord du 2 avril 2002 relatif aux indemnités de petits déplacements	259
Indemnités de petits déplacements au 1er avril 2002	259
Limousin Accord du 31 janvier 2003	260
Salaires	260
Limousin Accord du 31 janvier 2003	260
Salaires	260
Limousin Accord du 10 janvier 2005 relatif aux primes conventionnelles et prime d'outillage	261
Primes conventionnelles et prime d'outillage des ouvriers du bâtiment	261
Limousin Accord du 10 janvier 2005	262
Limousin Accord du 21 décembre 2006 relatif aux salaires au 1er janvier 2007	262
Salaires au 1er janvier 2007 (Limousin)	262
Limousin Accord du 21 décembre 2006 relatif aux primes	263
Primes d'outillage et aux primes diverses (Limousin)	263
Limousin Accord du 6 décembre 2007 relatif aux salaires	264
Limousin Accord du 6 décembre 2007 relatif aux indemnités de petits déplacements	264
Limousin Accord du 6 décembre 2007 relatif aux primes diverses et primes d'outillage	265
Limousin Accord du 27 novembre 2008 relatif aux salaires	265
Limousin Accord du 27 novembre 2008 relatif aux indemnités de petits déplacements	266
Limousin Accord du 27 novembre 2008 relatif aux primes conventionnelles et d'outillage	266
Limousin Accord du 21 décembre 2006 relatif aux indemnités de petits déplacements	267
Indemnités de petits déplacements	267
Limousin Accord du 30 novembre 2010 relatif aux salaires minima pour l'année 2011	267
Limousin Indemnités de petits déplacements pour l'année 2011	268
Limousin Accord du 30 novembre 2010 relatif aux primes conventionnelles et d'outillage pour l'année 2011	268
Limousin Accord du 25 novembre 2011 relatif aux salaires minima pour l'année 2012	269
Limousin Accord du 25 novembre 2011 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2012	269
Limousin Accord du 25 novembre 2011 relatif aux primes conventionnelles et d'outillage pour l'année 2012	270
Limousin Accord du 6 décembre 2012 relatif aux salaires minima au 1er janvier 2013	270
Limousin Accord du 6 décembre 2012 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2013	271
Limousin Accord du 6 décembre 2012 relatif aux primes conventionnelles et d'outillage au 1er janvier 2013	271
Limousin Accord du 6 décembre 2013 relatif aux salaires minima pour l'année 2014	272
Limousin Accord du 6 décembre 2013 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2014	272
Limousin Accord du 6 décembre 2013 relatif aux primes conventionnelles et d'outillage pour l'année 2014	273
Limousin Accord du 11 décembre 2014 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2015	273
Limousin Accord du 11 décembre 2014 relatif aux primes conventionnelles et d'outillage pour l'année 2015	274
Limousin Accord du 11 décembre 2014 relatif aux salaires minima pour l'année 2015	275
Limousin Accord du 26 novembre 2015 relatif aux salaires minimaux au 1er janvier 2016	275
Limousin Accord du 26 novembre 2015 relatif aux primes conventionnelles et d'outillage pour l'année 2016	276
Loire Avenant du 18 juillet 1997 relatif aux indemnités de petits déplacements	276
Indemnités de petits déplacements au 1er juillet 1997	276
Loire Avenant n° 1 du 12 juillet 2018 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2018	277
Loire Accord du 6 janvier 2021 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2021	278
Préambule	278
Loire Accord du 26 janvier 2022 relatif aux indemnités de petits déplacements 2022	279
Préambule	279
Loire Accord départemental du 19 décembre 2022 relatif aux indemnités de petits déplacements pour 2023	280
Préambule	280
Loire Atlantique Accord du 17 avril 1997 relatif aux petits déplacements	281
Indemnités de petits déplacements à compter du 1er avril 1997	281
Loire Atlantique Accord du 19 avril 2001	282
Salaires à compter du 1er juin 2001	282
Loire Atlantique Avenant n° 29 du 1 juillet 2002	282
Salaires à compter du 1er juillet 2002	282
Loire-Atlantique, Mayenne, Sarthe, Vendée. Accord du 18 septembre 2003 relatif à l'indemnisation des repas	283
Indemnisation des repas	283
Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe et Vendée. Accord du 18 septembre 2003 relatif à la rémunération des apprentis	283
Rémunération des apprentis à compter du 1er octobre 2003	283
Lorraine Avenant du 22 avril 2002	283
Salaires minima de la région Lorraine au 1er janvier 2002	283
Lorraine Accord du 9 avril 2003 salaire	284
Salaires	284
Lorraine Accord du 3 avril 2006 relatif aux salaires	284



Salaires (Lorraine) .....	284
Lorraine Avenant du 20 mars 2007 relatif aux salaires .....	284
Lorraine Avenant du 9 janvier 2008 relatif aux indemnités de petits déplacements .....	285
Lorraine Avenant du 26 mars 2008 Salaires .....	285
Lorraine Accord du 21 janvier 2009 relatif aux indemnités de petits déplacements .....	286
Lorraine Accord du 5 janvier 2010 relatif aux salaires minima .....	286
Lorraine Accord du 7 janvier 2010 relatif aux indemnités de petits déplacements .....	287
Lorraine Accord du 6 janvier 2011 relatif aux indemnités de petits déplacements .....	287
Lorraine Accord du 10 janvier 2007 relatif aux indemnités de petits déplacements .....	288
Indemnités de petits déplacements (Lorraine) .....	288
Lorraine Accord du 4 janvier 2011 relatif aux salaires minima pour l'année 2011 .....	288
Lorraine Accord du 4 janvier 2012 relatif aux salaires minimaux pour l'année 2012 .....	289
Lorraine Accord du 5 janvier 2012 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2012 .....	289
Lorraine Accord du 3 janvier 2013 relatif aux salaires minima pour l'année 2013 .....	290
Lorraine Accord du 4 janvier 2013 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2013 .....	290
Lorraine Accord du 6 janvier 2014 relatif aux salaires minimaux pour l'année 2014 .....	291
Lorraine Accord du 7 janvier 2014 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2014 .....	291
Lorraine Accord du 6 janvier 2016 relatif aux salaires minima pour l'année 2016 .....	292
Lorraine Accord du 7 janvier 2016 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2016 .....	292
Lorraine Accord du 13 février 2017 relatif aux salaires minima pour l'année 2017 .....	293
Maine-et-Loire Accord du 16 octobre 1998 relatif aux indemnités professionnelles à compter du 1er octobre 1998 .....	293
Indemnités professionnelles à compter du 1er octobre 1998 .....	293
Maine-et-Loire Accord du 19 avril 2001 relatif à la valeur du point .....	294
Valeur du point des ouvriers du bâtiment à compter du 1er juin 2001 et 1er novembre 2001 .....	294
Mayenne, Sarthe, Vendée Accord du 19 avril 2001 .....	295
Salaires à compter du 1er juin et du 1er novembre 2001 .....	295
Meurthe et Moselle Annexe 2 du 7 avril 1992 .....	295
Indemnités de petits déplacements à compter du 1er avril 1992 pour les installateurs électriciens .....	295
Meurthe et Moselle Accord 3 du 4 mai 1993 .....	296
Salaires à compter du 1er mai 1993 .....	296
Meurthe et Moselle Accord 3 du 4 mai 1993 .....	296
Indemnités de petits déplacements à compter du 1er mai 1993 pour les installateurs électriciens .....	296
Midi Pyrénées Avenant du 15 mai 2002 relatif aux indemnités de petits déplacements .....	297
Indemnité des petits déplacements à compter du 1er mai 2002 .....	297
Midi-Pyrénées Accord du 5 mai 2006 relatif aux salaires .....	297
Rémunérations minimales à compter du 1er mai 2006 (Midi-Pyrénées) .....	297
Midi-Pyrénées Accord du 3 mai 2007 relatif aux indemnités des petits déplacements .....	298
Indemnités des petits déplacements (Midi-Pyrénées) .....	298
Midi-Pyrénées Accord du 3 mai 2007 relatif aux salaires .....	298
Midi-Pyrénées Accord du 3 mai 2007 relatif aux indemnités des petits déplacements .....	298
Midi-Pyrénées Accord du 13 mai 2008 relatif aux salaires .....	299
Midi-Pyrénées Accord du 13 mai 2008 relatif aux indemnités de déplacements .....	299
Midi-Pyrénées Accord du 18 mai 2009 relatif aux salaires minima .....	300
Midi-Pyrénées Accord du 18 mai 2009 relatif aux indemnités de petits déplacements .....	300
Midi-Pyrénées Accord du 12 mars 2010 relatif aux salaires minimaux au 1er mars 2010 .....	300
Midi-Pyrénées Accord du 12 mars 2010 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er mars 2010 .....	301
Midi-Pyrénées Accord du 22 février 2011 relatif aux salaires minimaux au 1er mars 2011 .....	301
Midi-Pyrénées Accord du 22 février 2011 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er mars 2011 .....	302
Midi-Pyrénées Accord du 7 février 2013 relatif aux salaires minimaux au 1er février 2013 .....	302
Midi-Pyrénées Accord du 7 février 2013 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er février 2013 .....	303
Midi-Pyrénées Accord du 20 janvier 2014 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er février 2014 .....	303
Midi-Pyrénées Accord du 20 janvier 2014 relatif aux salaires minimaux au 1er février 2014 .....	304
Midi-Pyrénées Accord du 30 janvier 2015 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er février 2015 .....	304
Midi-Pyrénées Accord du 30 janvier 2015 relatif aux salaires minimaux au 1er février 2015 .....	304
Nord Pas de Calais Avenant du 28 juin 1999 relatif aux indemnités de petits déplacements .....	305
Indemnités de petits déplacements, montants applicables au 1er juillet 1999 .....	305
Nord Pas-de-Calais Accord du 26 février 2001 .....	305
Salaires minimaux des ouvriers du bâtiment à compter du 1er avril 2001 .....	305
Nord Pas-de-Calais Accord du 20 avril 2001 .....	306
Salaires minimaux des ouvriers du bâtiment à compter du 1er mai 2001 .....	306
Nord Pas de Calais Accord du 26 février 2001 relatif aux indemnités de petits déplacements .....	306
Indemnités de petits déplacements, montants applicables au 1er avril 2001 .....	306
Nord - Pas-de-Calais Accord du 30 novembre 2006 relatif aux salaires .....	307
Salaires minimaux à compter du 1er janvier 2007 (Nord - Pas-de-Calais) .....	307
Nord - Pas-de-Calais Accord du 30 novembre 2006 relatif aux indemnités de petits déplacements .....	307
Indemnités de petits déplacements à compter du 1er janvier 2007 (Nord - Pas-de-Calais) .....	307
Nord - Pas-de-Calais Accord du 4 octobre 2007 relatif aux salaires .....	307
Nord - Pas-de-Calais Accord du 4 octobre 2007 relatif aux indemnités de petits déplacements .....	308
Nord - Pas-de-Calais Accord du 8 décembre 2008 relatif aux indemnités de petits déplacements .....	308
Nord - Pas-de-Calais Accord du 8 décembre 2008 relatif aux salaires .....	308
Nord - Pas-de-Calais Accord du 8 octobre 2009 relatif aux salaires au 1er janvier 2010 .....	309
Nord - Pas-de-Calais Accord du 8 octobre 2009 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2010 .....	309
Nord - Pas-de-Calais Accord du 19 octobre 2010 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2011 .....	310
Nord - Pas-de-Calais Accord du 19 octobre 2010 relatif aux salaires minimaux au 1er janvier 2011 .....	310
Nord - Pas-de-Calais - Accord du 20 octobre 2011 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2012 .....	311
Nord - Pas-de-Calais - Accord du 20 octobre 2011 relatif aux salaires minimaux au 1er janvier 2012 .....	311



Nord Pas-de-Calais Accord du 18 octobre 2012 relatif aux salaires minimaux au 1er janvier 2013	312
Nord Pas-de-Calais Accord du 18 octobre 2012 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2013	312
Nord - Pas-de-Calais Accord du 20 octobre 2015 relatif aux salaires minimaux pour l'année 2016	312
Nord - Pas-de-Calais Accord du 20 octobre 2015 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2016	313
Basse-Normandie Avenant n° 15 du 6 mars 2008 relatif aux salaires	313
Basse-Normandie Avenant n° 16 du 5 mars 2009 relatif aux salaires minima pour l'année 2009	314
Basse-Normandie Avenant n° 17 du 8 décembre 2009 relatif aux salaires minimaux pour l'année 2010	315
Basse-Normandie Avenant n° 18 du 1er décembre 2010 relatif aux salaires minimaux pour l'année 2011	316
Basse-Normandie Avenant n° 13 du 16 février 2006 relatif aux salaires	317
Basse-Normandie Avenant n° 14 du 1 mars 2007 relatif aux salaires	318
Basse-Normandie Avenant n° 19 du 2 décembre 2011 relatif aux salaires minimaux au 1er mai 2012	319
Basse-Normandie Avenant n° 20 du 12 décembre 2012 relatif aux salaires minimaux au 1er mai 2013 et au 1er octobre 2013	320
Basse-Normandie Avenant n° 21 du 2 décembre 2013 relatif aux salaires minimaux pour l'année 2014	321
Basse-Normandie Avenant n° 22 du 27 novembre 2014 relatif aux salaires minimaux au 1er mai 2015 et au 1er octobre 2015	322
Haute Normandie Avenant n° 8 du 5 décembre 2000 relatif aux salaires	322
Salaires à compter du 1er avril 2001	323
Haute-Normandie Accord du 6 mars 2008 relatif aux indemnités de petits déplacements et à la valeur du point	323
Haute-Normandie Accord du 25 avril 2006 relatif aux indemnités de petits déplacements	324
Indemnités de petits déplacements (Haute-Normandie)	324
Haute-Normandie Accord du 25 avril 2006 relatif aux salaires	324
Salaires (Haute-Normandie)	324
Haute-Normandie Avenant n° 12 du 5 juillet 2007 relatif aux salaires	324
Haute-Normandie Avenant n° 13 du 6 octobre 2008 relatif aux salaires	325
Haute-Normandie Accord du 6 octobre 2008 relatif aux indemnités de petits déplacements et valeur de référence	326
Haute-Normandie Avenant n°14 du 22 avril 2010 relatif aux salaires minimaux au 1er juillet 2010	326
Haute-Normandie Accord du 22 avril 2010 relatif aux indemnités de petits déplacements et à la valeur de référence	327
Haute-Normandie Accord du 2 novembre 2010 relatif aux indemnités de petits déplacements	327
Haute-Normandie Avenant n° 15 du 2 novembre 2010 relatif aux salaires minimaux au 1er janvier 2011	328
Haute-Normandie Accord du 22 octobre 2010 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2013	328
Haute-Normandie Avenant n° 17 du 22 octobre 2012 relatif aux salaires minimaux pour l'année 2013	329
Haute-Normandie Avenant n° 18 du 20 octobre 2014 relatif aux salaires mensuels minimaux au 1er janvier 2015	329
Haute-Normandie Accord du 20 octobre 2014 relatif aux indemnités de petits déplacements et à la valeur de référence au 1er janvier 2015	330
Normandie Accord du 28 novembre 2017 relatif aux salaires minimaux à compter du 1er mai 2018	330
Normandie Accord du 28 novembre 2017 relatif aux indemnités de petits déplacements	331
Normandie Accord du 29 mars 2019 relatif aux salaires mensuels minimaux au 1er juillet 2019	332
Normandie Accord du 29 mars 2019 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er juillet 2019	333
Normandie Accord du 14 février 2020 relatif aux salaires mensuels minimaux au 1er octobre 2020	333
Normandie Accord du 14 février 2020 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er octobre 2020	334
Normandie Accord du 18 février 2021 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er juillet 2021	334
Normandie Accord régional du 3 février 2022 relatif aux salaires à compter du 1er juillet 2022	335
Normandie Accord régional du 3 février 2022 relatif aux indemnités de petits déplacements à compter du 1er juillet 2022	336
Normandie Accord du 8 février 2023 relatif aux salaires au 1er avril 2023	336
Normandie Accord du 8 février 2023 relatif aux indemnités de petits déplacements	337
Occitanie Accord du 28 février 2017 relatif aux salaires minimaux au 1er avril 2017	337
Occitanie Accord du 28 février 2017 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er avril 2017	338
Occitanie Accord du 28 février 2017 relatif aux salaires minimaux au 1er avril 2017	339
Occitanie Accord du 28 février 2017 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er avril 2017	340
Occitanie Accord du 6 février 2018 relatif aux salaires minima à compter du 1er mars 2018	340
Occitanie Accord du 6 février 2018 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er mars 2018	341
Occitanie Avenant n° 2 du 22 février 2019 relatif à l'indemnité de maître d'apprentissage confirmé	342
Occitanie Avenant n° 2 du 22 février 2019 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er avril 2019	342
Occitanie Accord du 10 mai 2019 relatif aux salaires minimaux au 1er juin 2019	343
Occitanie Accord du 5 mars 2020 relatif aux salaires minimaux	344
Préambule	344
Occitanie Avenant du 31 juillet 2020 relatif aux salaires minimaux au 1er juillet 2020	345
Occitanie Avenant du 5 mars 2020 relatif aux indemnités de petits déplacements	345
Préambule	345
Occitanie Avenant du 31 juillet 2020 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er juillet 2020	346
Occitanie Accord du 23 mars 2021 relatif aux indemnités de petits déplacements	346
Préambule	346
Occitanie Accord du 4 février 2022 relatif aux salaires minimaux au 1er avril 2022	347
Préambule	347
Occitanie Accord du 4 février 2022 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er avril 2022	347
Préambule	347
Occitanie Accord du 4 février 2022 relatif à l'indemnité de maître d'apprentissage confirmé	348
Préambule	348
Occitanie Accord du 7 octobre 2022 relatif aux salaires minimaux au 1er décembre 2022	349
Préambule	349
Occitanie Accord du 7 octobre 2022 relatif aux indemnités de petits déplacements à compter du 1er décembre 2022	349
Préambule	349
Occitanie Accord du 7 avril 2023 relatif aux salaires minimaux au 1er juin 2023	350
Préambule	350
Occitanie Accord du 7 avril 2023 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er juin 2023	351
Préambule	351
Occitanie Accord du 7 avril 2023 relatif à l'indemnité de maître d'apprentissage confirmé	351
Préambule	351

Région parisienne Avenant 142 du 29 janvier 1993	352
Salaires à compter du 1er mars 1993	352
Région parisienne Accord du 7 décembre 2005 relatif aux salaires minimaux 2006	353
Pays-de-la-Loire Avenant du 20 septembre 2005 Salaires	353
Salaires minimaux pour les ouvriers à compter du 1er octobre 2005 (Pays-de-la-Loire)	353
Pays-de-la-Loire Accord du 14 septembre 2006 relatif aux salaires	354
Salaires (Pays-de-la-Loire)	354
Pays de la Loire Avenant du 16 juillet 2007 relatif aux salaires et indemnités de repas	354
Pays de la Loire Avenant du 21 mai 2008	355
Pays de la Loire Accord du 13 janvier 2011 relatif aux salaires minimaux au 1er avril 2011	356
Pays de la Loire Accord du 22 février 2012 relatif aux salaires minimaux pour l'année 2012	356
Pays de la Loire Accord du 29 avril 2009 relatif aux salaires minima au 1er juin 2009	357
Pays de la Loire Accord du 9 juillet 2010 relatif aux indemnités de repas et de petits déplacements	357
Pays de la Loire Accord du 15 janvier 2010 relatif aux salaires minimaux au 1er avril 2010	358
Pays de la Loire Accord du 4 février 2014 relatif aux salaires minimaux au 1er avril 2014	359
Pays de la Loire Accord du 22 janvier 2016 relatif aux salaires minimaux au 1er avril 2016	359
Pays de la Loire Accord du 30 juin 2016 relatif aux indemnités de repas et de petits déplacements au 1er octobre 2016	360
Pays de la Loire Accord du 16 novembre 2017 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2018	360
Préambule	360
Pays de la Loire Accord du 16 novembre 2017 relatif aux salaires minima au 1er janvier 2018	361
Préambule	361
Pays de la Loire Avenant n° 2 du 16 novembre 2018 relatif aux salaires minimaux pour l'année 2019	362
Préambule	362
Pays de la Loire Avenant n° 2 du 16 novembre 2018 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2019	362
Préambule	362
Pays de la Loire Avenant n° 2 du 16 novembre 2018 relatif à l'indemnité de maître d'apprentissage confirmé au 1er juillet 2019	363
Préambule	363
Pays de la Loire Accord du 9 novembre 2020 relatif aux salaires minimaux au 1er janvier 2021	364
Préambule	364
Pays de la Loire Accord du 9 novembre 2020 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2021	365
Préambule	365
Pays de la Loire Accord régional du 25 mars 2022 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er mai 2022	366
Préambule	366
Pays de la Loire Accord régional du 25 mars 2022 relatif aux salaires minimaux au 1er mai 2022	366
Préambule	367
Pays de la Loire Accord régional du 25 mars 2022 relatif à la modification du montant de l'indemnité des maîtres d'apprentissage confirmés	367
Pays de la Loire Accord du 7 octobre 2022 relatif aux salaires minimaux applicables au 1er décembre 2022	368
Préambule	368
Pays de la Loire Accord du 7 octobre 2022 relatif aux indemnités de petits déplacements (repas-transport-trajets) applicables au 1er décembre 2022	369
Préambule	369
Pays de la Loire Accord du 10 octobre 2023 relatif aux salaires minimaux	370
Préambule	370
Pays de la Loire Accord du 10 octobre 2023 relatif aux indemnités de petits déplacements (repas, transports, trajets)	371
Préambule	371
Pays de la Loire Accord du 10 octobre 2023 relatif à la modification du montant de l'indemnité des maîtres d'apprentissage confirmés	372
Picardie Accord du 31 mars 1999 relatif à la prime d'outillage à compter du 1er avril 1999	372
Prime d'outillage des ouvriers du bâtiment à compter du 1er avril 1999	372
Picardie Accord du 10 avril 2001 relatif aux salaires	373
Salaires des ouvriers du bâtiment à compter du 1er avril et 1er octobre 2001	373
Picardie Avenant du 14 octobre 2002	373
Salaires	373
Picardie Avenant du 24 octobre 2003	374
Salaires	374
Picardie Accord du 25 mars 2005 relatif aux indemnités de petits déplacements	374
Indemnités de petits déplacements (Picardie)	374
Picardie Accord du 25 mars 2005 relatif aux salaires	375
Picardie Avenant du 19 octobre 2006 relatif aux salaires	375
Salaires minimaux des ouvriers du bâtiment à compter du 1er octobre 2006	375
Picardie Accord du 19 octobre 2006 relatif à la prime d'outillage	376
Prime d'outillage (Picardie)	376
Picardie Accord paritaire du 19 octobre 2006 Salaires	376
Salaires minimaux (Picardie)	376
Picardie Accord du 8 octobre 2007 relatif aux salaires	376
Picardie Accord du 8 octobre 2007 relatif à la prime d'outillage	377
Picardie Avenant du 23 avril 2007 relatif aux indemnités de petits déplacements	377
Picardie Accord du 24 avril 2008 relatif aux indemnités de petits déplacements	378
Picardie Accord du 22 octobre 2008 relatif aux salaires	378
Picardie Accord du 22 octobre 2008 relatif aux salaires	379
Picardie Accord du 22 octobre 2008 relatif à la prime d'outillage	379
Picardie Accord du 24 avril 2009 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2009	380
Picardie Accord du 22 avril 2010 relatif aux salaires minimaux au 1er avril 2010	380
Picardie Accord du 22 avril 2010 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2010	381
Picardie Accord du 22 avril 2010 relatif à la prime d'outillage au 1er avril 2010	381
Picardie Accord du 13 octobre 2005 relatif à la prime d'outillage	382
Prime d'outillage	382

Picardie Accord du 22 avril 2011 relatif aux indemnités de petits déplacements	382
Picardie Accord du 22 avril 2011 relatif à la prime d'outillage	382
Picardie Accord du 22 avril 2011 relatif aux salaires minimaux pour l'année 2011	383
Picardie Accord du 20 avril 2012 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2012	383
Picardie Accord du 20 avril 2012 relatif à la prime d'outillage au 1er avril 2012	384
Picardie Accord du 20 avril 2012 relatif aux salaires minimaux au 1er avril 2012	384
Picardie Accord du 20 avril 2012 relatif à l'indemnisation pour participation aux réunions au 1er avril 2012	385
Picardie Accord du 24 avril 2014 relatif aux salaires minimaux au 1er avril 2014	385
Picardie Accord du 24 avril 2014 relatif aux salaires minimaux au 1er avril 2014	385
Picardie Accord du 24 avril 2014 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er avril 2014	386
Picardie Accord du 24 avril 2014 relatif à la prime d'outillage pour l'année 2014	386
Picardie Accord du 3 avril 2015 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er avril 2015	387
Picardie Accord du 3 avril 2015 relatif aux salaires minimaux au 1er avril 2015	387
Picardie Accord du 3 avril 2015 relatif aux salaires minimaux au 1er avril 2015	388
Picardie Accord du 5 février 2016 relatif aux salaires minimaux au 1er avril 2016	388
Picardie Accord du 5 février 2016 relatif aux salaires minimaux au 1er avril 2016	389
Picardie Accord du 5 février 2016 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er avril 2016	389
Poitou-Charentes Avenant du 4 juillet 2006 relatif aux indemnités de petits déplacements	390
Poitou-Charentes Avenant du 4 juillet 2006 relatif aux salaires	390
Poitou-Charentes Accord du 6 juillet 2007 relatif aux salaires	391
Annexe	391
Poitou-Charentes Accord du 6 juillet 2007 relatif aux indemnités de petits déplacements	391
Poitou-Charentes Avenant du 2 juillet 2008 relatif aux salaires	392
Annexe	392
Poitou-Charentes Avenant du 2 juillet 2008 relatif aux indemnités de petits déplacements	393
Poitou-Charentes Accord du 12 janvier 2010 relatif aux salaires minimaux au 1er janvier 2010	393
Annexe	393
Poitou-Charentes Accord du 12 janvier 2010 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2010	394
Poitou-Charentes Accord du 11 janvier 2011 relatif aux salaires minimaux au 1er janvier 2011	394
Annexe	395
Poitou-Charentes Accord du 11 janvier 2011 relatif aux indemnités de repas et de petits déplacements	395
Poitou-Charentes Accord du 10 janvier 2012 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2012	395
Poitou-Charentes Accord du 10 janvier 2012 relatif aux salaires minimaux au 1er janvier 2012	396
Annexe	396
Poitou-Charentes Accord du 10 janvier 2012 relatif à l'indemnité spécifique au 1er janvier 2012	397
Poitou-Charentes Accord du 16 janvier 2013 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2013	397
Poitou-Charentes Accord du 16 janvier 2013 relatif aux salaires minimaux au 1er janvier 2013	398
Annexe	398
Poitou-Charentes Accord du 9 janvier 2015 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2015	399
Poitou-Charentes Accord du 9 janvier 2015 relatif aux salaires minimaux au 1er avril 2015	399
Annexe	399
Poitou-Charentes Avenant du 29 juillet 2016 à l'accord du 19 avril 2016 relatif aux salaires minimaux au 1er juin 2016	400
Poitou-Charentes Avenant du 29 juillet 2016 à l'accord du 19 avril 2016 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er juin 2016	400
Provence Alpes Côte d'Azur Accord du 26 avril 1994	401
Prime de pénibilité à compter du 1er septembre 1994	401
Provence Alpes Côte d'Azur (PACA) Accord du 25 avril 1997	401
Salaires à compter du 1er juin 1997	401
Provence Alpes Côte d'Azur (PACA) Accord régional paritaire du 10 novembre 1998	402
Salaires à compter du 1er juin 1999	402
Provence Alpes Côte d'Azur (PACA) Accord régional paritaire du 10 novembre 1998 relatif aux indemnités de petits déplacements	402
Indemnisation des petits déplacements au 1er janvier 1999	402
Provence-Alpes-Côte d'Azur - Avenant du 26 juin 2007 relatif aux indemnités de petits déplacements	402
Provence-Alpes-Côte d'Azur - Avenant du 26 juin 2007 relatif à la prime de pénibilité	403
Provence-Alpes-Côte-d'Azur Accord du 30 avril 2008 relatif à la prime de pénibilité	403
Provence-Alpes-Côte-d'Azur Accord du 30 avril 2008 relatif aux indemnités déplacements	403
Provence - Alpes - Côte d'Azur - Accord du 16 décembre 2009 relatif aux salaires minima au 1er mars 2010	403
Provence - Alpes - Côte d'Azur - Accord du 16 décembre 2009 relatif aux indemnités de petits déplacements	404
Provence-Alpes-Côte d'Azur Avenant du 9 décembre 2004 relatif aux indemnités de petits déplacements	404
Indemnités de petits déplacements à compter du 1er janvier 2005	404
PACA Accord du 5 avril 2006 relatif aux salaires	405
Indemnités de petits déplacements	405
PACA Accord du 5 avril 2006 relatif à la prime de pénibilité	405
Prime de pénibilité	405
PACA Accord du 5 avril 2006 relatif aux salaires	405
Salaires minimaux au 1er juillet 2006 et 1er décembre 2006 (PACA)	405
Provence-Alpes-Côte d'Azur - Avenant du 26 juin 2007 relatif aux salaires	406
Provence-Alpes-Côte-d'Azur Accord du 30 avril 2008 relatif aux salaires	406
Provence-Alpes-Côte-d'Azur Accord du 3 novembre 2010 relatif aux indemnités de petits déplacements	407
Provence-Alpes-Côte-d'Azur Accord du 3 novembre 2010 relatif aux salaires minimaux au 1er mars 2011	407
Provence-Alpes-Côte-d'Azur Accord du 25 novembre 2011 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2012	408
Provence-Alpes-Côte d'Azur Accord du 25 novembre 2011 relatif aux salaires minima pour l'année 2012	408
Provence-Alpes-Côte d'Azur Accord du 25 novembre 2011 relatif à la prime de pénibilité pour l'année 2012	409
Provence-Alpes-Côte-d'Azur Accord du 9 janvier 2014 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er février 2014	410
Provence-Alpes-Côte-d'Azur Accord du 9 janvier 2014 relatif à la prime de pénibilité au 1er février 2014	410
Provence-Alpes-Côte d'Azur Accord du 9 janvier 2014 relatif aux salaires minimaux au 1er février 2014	410
Provence-Alpes-Côte d'Azur Accord du 15 juillet 2015 relatif à l'indemnité de petits déplacements pour l'année 2015	411



Provence-Alpes-Côte d'Azur Accord du 15 juillet 2015 relatif aux salaires minimaux pour l'année 2015 .....	411
Provence-Alpes-Côte d'Azur Accord du 4 novembre 2016 relatif aux salaires minimaux .....	412
Provence-Alpes-Côte d'Azur Accord du 4 novembre 2016 relatif aux indemnités de petits déplacements .....	412
Provence-Alpes-Côte d'Azur Accord du 22 février 2018 relatif aux salaires minimaux au 1er avril 2018 .....	413
Provence-Alpes-Côte d'Azur Accord du 22 février 2018 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er avril 2018 .....	413
Provence-Alpes-Côte d'Azur Accord du 13 novembre 2019 relatif aux salaires minima .....	414
Préambule .....	414
Provence-Alpes-Côte d'Azur Accord du 13 novembre 2019 relatif aux indemnités de petits déplacements .....	415
Préambule .....	415
PACA Accord du 1er avril 2021 relatif aux salaires au 1er juin 2021 .....	415
Préambule .....	415
PACA Accord du 1er avril 2021 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er juin 2021 .....	416
Préambule .....	416
PACA Accord du 21 janvier 2022 relatif aux salaires au 1er mai 2022 .....	417
Préambule .....	417
PACA Accord du 21 janvier 2022 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er mai 2022 .....	417
Préambule .....	417
Provence-Alpes-Côte d'Azur Accord régional du 20 juillet 2022 relatif aux salaires .....	418
Préambule .....	418
Provence-Alpes-Côte d'Azur Accord régional du 20 juillet 2022 relatif aux indemnités de petits déplacements .....	418
Préambule .....	419
PACA Accord du 19 juillet 2023 relatif aux salaires .....	419
Préambule .....	419
PACA Accord du 19 juillet 2023 relatif à l'indemnité de petits déplacements .....	420
Préambule .....	420
Rhône Avenant du 18 février 2002 relatif aux indemnités de petits déplacements .....	420
Indemnités de petits déplacements au 1er février 2002 .....	420
Rhône Accord du 18 février 2002 relatif aux indemnités de petits déplacements .....	421
Indemnités de petits déplacements au 1er février 2002 .....	421
Rhône Accord du 22 mars 2002 relatif aux indemnités de petits déplacements .....	421
Indemnités de petits déplacements au 1er février 2002 .....	422
Rhône Accord du 22 février 2006 relatif aux indemnités de petits déplacements .....	423
Indemnités de petits déplacements .....	423
Rhône Avenant du 5 mars 2008 relatif aux indemnités de petits déplacements .....	423
Préambule .....	423
Annexe .....	424
Rhône Accord du 29 janvier 2009 relatif aux indemnités de petits déplacements .....	424
Annexe .....	424
Rhône Accord du 14 janvier 2010 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2010 .....	425
Annexe .....	425
Rhône Accord du 11 février 2011 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2011 .....	425
Annexe .....	426
Rhône Accord du 23 janvier 2012 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2012 .....	426
Annexe .....	426
Rhône Accord du 8 mars 2013 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er mars 2013 .....	427
Annexe .....	427
Rhône Accord du 17 octobre 2017 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2018 .....	427
Rhône Avenant n° 2 du 19 novembre 2018 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2019 .....	428
Rhône Accord du 27 novembre 2019 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2020 .....	428
Rhône Accord départemental du 29 novembre 2021 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2022 .....	429
Rhône Avenant du 5 décembre 2022 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2023 .....	430
Rhône Accord départemental du 13 décembre 2023 relatif aux indemnités de petits déplacements .....	430
Rhône-Alpes Accord du 21 décembre 2005 relatif aux salaires .....	431
Annexe .....	431
Rhône-Alpes Avenant du 31 janvier 2007 relatif aux salaires .....	432
Rhône-Alpes Avenant du 9 janvier 2008 relatif aux salaires .....	432
Annexe .....	433
Rhône-Alpes Accord du 15 janvier 2010 relatif aux salaires minimaux pour l'année 2010 .....	433
Annexe .....	433
Rhône-Alpes Accord du 17 janvier 2011 relatif aux salaires minimaux et à la valeur du point pour l'année 2011 .....	434
Annexe .....	434
Rhône-Alpes Accord du 2 décembre 2004 relatif aux salaires au 1er janvier 2005 .....	434
Rhône-Alpes Accord du 16 janvier 2012 relatif aux salaires minimaux au 1er janvier 2012 .....	435
Annexe .....	435
Rhône-Alpes Accord du 7 décembre 2012 relatif aux salaires minimaux au 1er janvier 2013 .....	435
Annexe .....	436
Rhône-Alpes Accord du 11 mars 2016 relatif aux salaires minimaux au 1er mars 2016 .....	436
Annexe .....	437
Rhône-Alpes Accord du 2 février 2017 relatif aux salaires minimaux pour l'année 2017 .....	437
Annexe .....	437
Savoie Accord du 21 juillet 2006 .....	437
Savoie Accord du 15 septembre 2009 relatif à l'indemnité de repas au 1er octobre 2009 .....	438
Savoie Accord du 10 juin 2014 relatif à l'indemnité de repas pour l'année 2014 .....	438
Savoie Accord paritaire du 21 janvier 2022 relatif à l'indemnité de repas et de transport .....	439
Savoie Accord paritaire du 13 décembre 2022 relatif aux indemnités de petits déplacements .....	439
Savoie Accord paritaire du 15 décembre 2023 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2024 .....	440

Sarthe Accord du 4 mai 1995 .....	441
Indemnisation des petits déplacements des ouvriers du bâtiment de la Sarthe applicable au 1er août 1995 .....	441
Seine-Maritime Accord du 13 avril 1993 relatif aux salaires au 1er mai 1993 .....	441
Salaires à compter du 1er mai 1993 .....	441
Seine et Marne Accord du 22 décembre 1994 .....	442
Salaires à compter du 1er avril et du 1er octobre 1995 .....	442
Seine et Marne Accord du 26 avril 1995 .....	442
Indemnité de repas au 1er juin et 1er octobre 1995 .....	443
Seine-et-Marne Accord du 16 décembre 2003 .....	443
Salaires à compter du 1er février 2004 et du 1er octobre 2004 .....	443
Seine-et-Marne Accord du 16 décembre 2003 .....	443
Seine-et-Marne Accord du 27 novembre 2007 relatif aux salaires minimaux pour l'année 2008 .....	443
Seine-et-Marne Accord du 26 novembre 2012 relatif aux salaires minimaux au 1er janvier 2013 .....	444
Seine-et-Marne Accord du 25 novembre 2013 relatif aux salaires minimaux au 1er janvier 2014 .....	445
Seine-et-Marne Accord du 30 novembre 2015 relatif aux salaires minimaux au 1er janvier 2016 .....	445
Seine-et-Marne Accord du 29 novembre 2016 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2017 .....	446
Seine-et-Marne Accord du 29 novembre 2016 relatif aux salaires minimaux pour l'année 2017 .....	446
Seine-et-Marne Accord du 27 novembre 2017 relatif aux salaires minimaux au 1er janvier 2018 .....	447
Seine-et-Marne Avenant n° 2 du 29 novembre 2018 relatif aux salaires minimaux pour l'année 2019 .....	447
Seine-et-Marne Avenant n° 2 du 29 novembre 2018 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2019 .....	448
Seine-et-Marne Accord du 9 décembre 2019 relatif aux salaires minimaux pour l'année 2020 .....	449
Préambule .....	449
Seine-et-Marne Accord du 9 décembre 2019 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2020 .....	449
Préambule .....	449
Seine-et-Marne Accord du 14 décembre 2020 relatif aux salaires minimaux au 1er janvier 2021 .....	450
Préambule .....	450
Seine-et-Marne Avenant du 14 décembre 2020 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2021 .....	451
Préambule .....	451
Seine-et-Marne Accord du 6 décembre 2021 relatif aux salaires minima au 1er janvier 2022 .....	451
Seine-et-Marne Accord du 6 décembre 2021 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2022 .....	452
Seine-et-Marne Accord du 29 novembre 2022 relatif aux salaires .....	452
Seine-et-Marne Accord du 29 novembre 2022 relatif aux indemnités de petits déplacements .....	453
Vendée Accord du 15 septembre 2000 relatif aux petits déplacements .....	453
Indemnités de petits déplacements .....	453
Vendée Avenant du 20 mars 2002 relatif aux indemnités de petits déplacements .....	454
Indemnités de petits déplacements à compter du 1er avril 2002 .....	454
Vendée Accord du 18 novembre 2005 relatif aux indemnités de petits déplacements .....	454
Indemnités de petits déplacements .....	454
Vosges Annexe 2 du 7 avril 1992 relatif aux indemnités de petits déplacements .....	454
Indemnités de petits déplacements à compter du 1er avril 1992 pour les installateurs électriciens .....	454
Vosges Accord 3 du 4 mai 1993 .....	455
Salaires à compter du 1er mai 1993 .....	455
Vosges Accord 3 du 4 mai 1993 .....	455
Indemnités de petits déplacements à compter du 1er mai 1993 pour les installateurs électriciens .....	455
<b>Accord du 13 juin 1973 relatif à la participation des entreprises du bâtiment au financement des organismes paritaires. En vigueur le 1er juillet 1973. Etendu par arrêté du 8 février 1991 JORF 12 février 1991. ....</b>	<b>456</b>
<b>Textes Attachés</b> .....	<b>456</b>
Annexe à l'accord du 13 juin 1973, frais de déplacement, perte de salaire. Avenant n° 2 du 28 janvier 1981 .....	456
Frais de déplacement, découcher et repas .....	456
Compensation de perte de salaire ou d'activité. ....	456
<b>Textes Attachés</b> .....	<b>457</b>
Annexe Champ d'application professionnel accord national du 25 février 1982 .....	457
Champ d'application professionnel de l'accord collectif national sur les congés payés, la durée du travail et l'aménagement du temps de travail dans le bâtiment. ....	457
Annexe au champ d'application Accord national du 25 février 1982 .....	458
Cas des entreprises mixtes bâtiment et travaux publics. ....	458
Décret n° 62-235 DU 1er mars 1962 Accord national du 25 février 1982 .....	458
Modifications à l'accord relatif aux congés payés, à la durée du travail et à l'aménagement du temps de travail dans le bâtiment du 25 février 1982 .....	458
Avenant n° 1 du 17 mars 2004 .....	459
<b>Protocole d'accord de poursuite de négociation relative aux conventions collectives nationales des ouvriers du bâtiment. ....</b>	<b>459</b>
<b>Délibération de la commission nationale paritaire du bâtiment. ....</b>	<b>459</b>
<b>Accord du 30 janvier 1991 relatif à la classification (1) .....</b>	<b>459</b>
<b>Accord professionnel du 27 mars 1995 relatif à la couverture complémentaire des dépenses de santé dans la région Limousin .....</b>	<b>460</b>
<b>Déclaration d'intention</b> .....	460
<b>Dispositions générales</b> .....	460
<b>Champ d'application professionnel</b> .....	460
<b>Personnels visés</b> .....	460
<b>Adhésion des entreprises</b> .....	460
<b>Répartition des cotisations</b> .....	460
<b>Prestations</b> .....	460
<b>Extension</b> .....	461
<b>Avantages acquis</b> .....	461
<b>Dispositions particulières</b> .....	461
<b>Application. -Révision. -Dénonciation</b> .....	461
<b>Textes Attachés</b> .....	461

Dénonciation par lettre du 9 septembre 2015 de la CAPEB, des SCOP BTP et de la FFB Limousin de l'accord du 27 mars 1995 relatif à la couverture complémentaire des dépenses de santé (Limousin) .....	461
<b>Accord professionnel du 30 avril 1997 relatif au champ d'application professionnel des conventions collectives nationales du bâtiment</b> .....	461
<i>Champ d'application</i> .....	461
<i>Entrée en vigueur</i> .....	464
<i>Champ d'application territorial</i> .....	464
<i>Adhésion</i> .....	464
<i>Dispositions finales</i> .....	464
<b>Accord du 9 septembre 1998 relatif à l'aménagement du temps de travail.</b> .....	464
<i>Préambule</i> .....	464
<i>Clause de caducité</i> .....	465
<i>Champ d'application</i> .....	465
<i>Mise en oeuvre de la réduction du temps de travail</i> .....	465
<i>Abrogation</i> .....	465
<i>Modalité 1</i> .....	465
<i>Modalité 2</i> .....	465
<i>Modalité 3</i> .....	465
<i>Modalité 4</i> .....	465
<i>Repos non pris sur la période de référence</i> .....	466
<i>Départ au cours de la période de référence</i> .....	466
<i>Rémunération</i> .....	466
<i>Contingent annuel d'heures supplémentaires</i> .....	466
<i>Compte épargne-temps</i> .....	466
<i>Temps partiel</i> .....	466
<i>Prime de vacances</i> .....	466
<i>Chômage partiel</i> .....	466
<i>Embauches ou préservation d'emplois</i> .....	466
<i>Groupements d'employeurs</i> .....	467
<i>Personnel d'encadrement</i> .....	467
<i>Réexamen de l'accord</i> .....	467
<i>Suivi de l'accord</i> .....	467
<i>Entrée en vigueur</i> .....	467
<i>Extension</i> .....	467
<b>ANNEXE I</b> .....	467
<b>Textes Attachés</b> .....	468
Avenant n° 1 du 10 mai 2000 à l'accord national du 9 septembre 1998 sur la réduction et l'aménagement du temps de travail dans les entreprises du bâtiment visées par le décret du 1er mars 1962 (c'est-à-dire occupant jusqu'à 10 salariés) .....	468
<i>Préambule</i> .....	468
<i>Champ d'application</i> .....	469
<i>Organisation des périodes d'astreinte</i> .....	469
<i>Régime des heures supplémentaires avec anticipation</i> .....	469
<i>Travail intermittent</i> .....	469
<i>Formation et réduction du temps de travail</i> .....	469
<i>Organisation de la réduction du temps de travail en trois étapes</i> .....	469
<i>Régime des heures supplémentaires sans anticipation</i> .....	470
<i>Dispositions diverses</i> .....	470
<i>Suivi de l'accord</i> .....	470
<i>Entrée en vigueur</i> .....	470
<i>Extension</i> .....	470
Accord du 15 juillet 2003 relatif aux astreintes dans la région Ile-de-France .....	470
I. - Contenu de l'accord .....	471
<i>Préambule</i> .....	471
<i>Rayon d'intervention</i> .....	471
<i>Délai d'intervention</i> .....	471
<i>Délai de prévenance</i> .....	471
<i>Personnel concerné</i> .....	471
<i>Moyens mis à disposition</i> .....	471
<i>Types d'astreintes</i> .....	471
<i>Durée du travail en cas d'intervention</i> .....	471
<i>Repos. - Périodicité des astreintes</i> .....	471
<i>Contrôle des interventions en période d'astreinte</i> .....	472
<i>Rémunération du temps de travail en cas d'intervention</i> .....	472
<i>Contrepartie financière de la sujétion d'astreinte</i> .....	472
II. - Champ d'application de l'accord .....	472
III. - Dépôt .....	472
IV. - Date d'application .....	472
V. - Extension .....	472
Avenant n° 2 du 17 décembre 2003 portant modification de l'article 12 de l'accord du 9 septembre 1998 et de l'article 7 à l'avenant n° 1 de cet accord	
Avenant n° 2 du 17 décembre 2003 .....	472
Avenant n° 3 du 7 mars 2018 modifiant l'accord du 9 septembre 1998 sur la réduction et l'aménagement du temps de travail .....	473
<b>Accord national du 4 juillet 2000 relatif au régime des bonifications pour heures supplémentaires dans le bâtiment et les travaux publics</b> .....	473
<i>Champ d'application</i> .....	473
<b>Accord collectif national du 13 avril 2004 relatif au départ et à la mise à la retraite dans le bâtiment et les travaux publics</b> .....	474
<i>Préambule</i> .....	474

Mise à la retraite avant 65 ans .....	474
Indemnités de mise à la retraite .....	474
Départ à la retraite avant 60 ans à l'initiative du salarié .....	474
Préavis .....	475
Champ d'application .....	475
Entrée en vigueur .....	475
<b>Accord du 13 juillet 2004 sur la formation professionnelle tout au long de la vie .....</b>	<b>475</b>
Préambule .....	475
Orientations générales .....	475
Observatoire prospectif des métiers et des qualifications .....	476
Contrat de professionnalisation .....	476
Période de professionnalisation .....	477
Tutorat et rôle de l'encadrement .....	477
Dispositions financières relatives aux contrats et périodes de professionnalisation .....	478
Droit individuel à la formation .....	478
Financement de la formation professionnelle par les entreprises occupant au moins 10 salariés .....	479
Financement de la formation professionnelle par les entreprises occupant moins de 10 salariés .....	479
Autres dispositions financières .....	479
Dispositions relatives à la négociation de branche portant sur les objectifs et moyens de la formation professionnelle .....	479
Suivi du présent accord .....	479
Champ d'application et extension de l'accord .....	479
Force obligatoire du présent accord .....	479
<b>Annexes .....</b>	<b>479</b>
Forfaits horaires pour la prise en charge par l'OPCA TP des formations organisées dans le cadre des contrats et périodes de professionnalisation .....	479
Contrat de professionnalisation .....	480
Apprentissage .....	480
Champ d'application de l'accord du 13 juillet 2004 .....	480
<b>Textes Attachés .....</b>	<b>483</b>
Avenant n° 2 du 11 janvier 2005 relatif aux forfaits horaires dans le cadre des contrats de professionnalisation .....	483
Extension. - Champ .....	483
Suivi .....	484
Force obligatoire du présent avenant .....	484
Avenant n° 3 du 11 janvier 2005 portant modification du champ d'application .....	484
Avenant n° 5 du 20 décembre 2005 à l'accord du 13 juillet 2004, relatif aux forfaits horaires et modalités de prise en charge par l'OPCA des actions organisées dans le cadre de la professionnalisation .....	484
Dispositions applicables aux entreprises relevant de l'OPCA bâtiment .....	484
Dispositions applicables aux entreprises relevant de l'OPCA-TP .....	485
Dispositions communes aux entreprises du bâtiment et des travaux publics .....	485
Date d'application .....	485
Champ d'application .....	485
Extension .....	485
Contrat de professionnalisation .....	485
Avenant n° 6 du 28 juin 2006 relatif aux forfaits horaires et modalités de prise en charge par l'OPCA Bâtiment .....	486
Bilan de l'avenant n° 5 du 20 décembre 2005 .....	486
Dispositions applicables aux entreprises relevant de l'OPCA Bâtiment. ....	486
Contrats de professionnalisation Bâtiment des GEIQ .....	487
Rappels concernant les conditions de réussite .....	487
Date d'application .....	487
Champ d'application .....	487
Extension .....	487
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION .....	487
Avenant n° 7 du 13 décembre 2006 relatif aux forfaits horaires .....	487
Date d'application .....	488
Champ d'application .....	488
Dépôt .....	488
Avenant n° 7 du 5 décembre 2008 à l'accord du 13 juillet 2004 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie .....	488
Avenant n° 8 du 17 décembre 2009 à l'accord du 13 juillet 2004 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie .....	488
Avenant n° 10 du 7 octobre 2010 à l'accord du 13 juillet 2004 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie .....	489
Avenant n° 10 du 22 décembre 2010 à l'accord du 13 juillet 2004 relatif à la formation professionnelle .....	489
Avenant n° 11 du 18 décembre 2012 à l'accord du 13 juillet 2004 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie .....	490
Avenant n° 13 du 21 janvier 2015 à l'accord national du 13 juillet 2004 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie .....	491
Avenant n° 14 du 21 décembre 2016 à l'accord du 13 juillet 2004 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie .....	492
<b>Accord du 13 juillet 2004 relatif au maître d'apprentissage .....</b>	<b>493</b>
<b>I. - Dispositions applicables au secteur du bâtiment .....</b>	<b>493</b>
Engagement de l'employeur et du maître d'apprentissage .....	493
Formation du maître d'apprentissage .....	493
Indemnité .....	493
Mise en oeuvre de l'accord .....	494
<b>II. - Dispositions applicables au secteur des travaux publics .....</b>	<b>494</b>
<b>III. - Dispositions communes aux secteurs du bâtiment et des travaux publics .....</b>	<b>494</b>
Certification des compétences .....	494
Charte du maître d'apprentissage .....	494
Durée. - Révision .....	494
Extension. - Adhésion. - Champ d'application .....	494



Force obligatoire du présent accord .....	494
<b>Charte du maître d'apprentissage</b> .....	494
<b>Mémento pour le maître d'apprentissage</b> .....	495
<b>Champ d'application de l'accord du 13 juillet 2004</b> .....	495
<b>Textes Attachés</b> .....	498
Accord du 30 juin 2006 relatif au versement d'une indemnité pendant la durée du contrat d'apprentissage .....	498
Accord du 21 décembre 2006 relatif à l'indemnité spécifique liée à l'exercice de la fonction de maître d'apprentissage confirmé (Limousin) .....	498
Accord professionnel du 20 avril 2007 relatif à l'indemnisation du titre de maître d'apprentissage confirmé pour l'année 2007 (Pays de la Loire) .....	499
Accord du 3 mai 2007 relatif à l'indemnité du titre de maître d'apprentissage confirmé pour l'année 2007 (Midi-Pyrénées) .....	499
Préambule .....	499
Accord régional du 3 mai 2007 relatif à l'indemnité spécifique liée à l'exercice de la fonction de maître d'apprentissage confirmé (Bretagne) .....	500
Accord du 11 avril 2007 relatif à l'indemnité du titre de maître d'apprentissage confirmé pour l'année 2007 (Champagne-Ardenne) .....	500
Préambule .....	500
Accord du 12 décembre 2007 relatif à l'indemnité spécifique liée à l'exercice de la fonction de maître d'apprentissage confirmé (Lorraine) .....	501
Accord du 11 janvier 2008 relatif à l'indemnité spécifique liée à l'exercice de la fonction de maître d'apprentissage (Bourgogne) .....	501
Accord paritaire du 17 janvier 2008 relatif à l'indemnité spécifique de la fonction de maître d'apprentissage confirmé (PACA) .....	502
Accord du 30 avril 2008 relatif à la présence d'un maître d'apprentissage confirmé dans les entreprises accueillant des apprentis en brevet professionnel ou bac pro (Provence-Alpes-Côte d'Azur) .....	502
Accord du 1er octobre 2008 relatif à l'indemnité de maître d'apprentissage confirmé (Rhône-Alpes) .....	502
Accord du 8 décembre 2008 relatif à l'indemnité de maître d'apprentissage confirmé pour 2009 (Nord - Pas-de-Calais) .....	503
Avenant n° 1 du 5 mars 2009 à l'accord du 13 juillet 2004 relatif à l'indemnité spécifique aux maîtres d'apprentissage (Basse-Normandie) .....	503
Accord du 29 septembre 2009 relatif à l'indemnité spécifique au maître d'apprentissage (Centre) .....	504
Accord du 13 janvier 2011 relatif à l'indemnité de maître d'apprentissage confirmé au 1er juillet 2011 (Pays de la Loire) .....	504
Avenant n° 2 du 12 décembre 2012 relatif à l'indemnité spécifique liée à l'exercice de la fonction de maître d'apprentissage pour l'année 2013 (Basse-Normandie) .....	505
Avenant n° 3 du 27 novembre 2014 relatif à l'indemnité spécifique liée à l'exercice de la fonction de maître d'apprentissage pour l'année 2015 .....	505
Accord du 16 novembre 2017 relatif à l'indemnité des maîtres d'apprentissage confirmés (Pays de la Loire) .....	505
Préambule .....	505
Accord du 29 mars 2018 relatif à l'indemnité spécifique de maître d'apprentissage confirmé (Nouvelle-Aquitaine) .....	506
Accord du 5 novembre 2019 portant sur la modification du montant de l'indemnité des maîtres d'apprentissage confirmés du bâtiment (Pays de la Loire) .....	506
Préambule .....	506
Avenant n° 2 du 11 décembre 2019 à l'accord du 3 mai 2007 relatif à l'indemnité spécifique liée à l'exercice de la fonction de maître d'apprentissage (Bretagne) .....	507
<b>Textes Salaires</b> .....	507
Accord du 22 novembre 2007 relatif à l'indemnité de maître d'apprentissage (Poitou-Charentes) .....	507
Accord du 15 janvier 2010 relatif à l'indemnité de maître d'apprentissage .....	507
Accord du 22 avril 2010 relatif à l'indemnité de maître d'apprentissage confirmé (Picardie) .....	508
Accord du 21 juin 2010 relatif à l'indemnité de maître d'apprentissage confirmé .....	508
Accord du 8 juillet 2010 relatif à l'indemnité spécifique de maître d'apprentissage .....	509
Accord du 22 février 2012 relatif à l'indemnité de maître d'apprentissage confirmé .....	509
Accord du 2 avril 2012 relatif à l'indemnité de maître d'apprentissage confirmé .....	509
Accord du 22 octobre 2012 relatif à l'indemnité de maître d'apprentissage confirmé au 1er janvier 2013 .....	510
Accord du 4 février 2014 relatif à l'indemnité des maîtres d'apprentissage confirmés .....	510
Accord du 22 janvier 2016 relatif à l'indemnité des maîtres d'apprentissage confirmés (Pays de la Loire) .....	510
Accord du 28 novembre 2017 relatif à l'indemnité spécifique de maître d'apprentissage confirmé (Normandie) .....	511
Accord du 6 février 2018 relatif à l'indemnité des maîtres d'apprentissage confirmés au 1er mars 2018 (Occitanie) .....	511
Accord du 9 novembre 2020 relatif à l'indemnité du maître d'apprentissage confirmé (Pays de la Loire) .....	512
Préambule .....	512
<b>Avenant du 13 juillet 2004 relatif aux 6 axes de progrès pour la formation initiale et l'apprentissage dans le BTP</b> .....	512
<b>1er axe de progrès</b> .....	512
Qualité de l'accueil et de l'orientation des jeunes. ....	512
<b>2e axe de progrès</b> .....	513
Qualité de l'accueil et de la formation en entreprise .....	513
<b>3e axe de progrès</b> .....	513
'Qualité de l'accueil et de la formation en CFA' .....	513
<b>4e axe de progrès</b> .....	514
Qualité des examens. ....	514
<b>5e axe de progrès</b> .....	514
Qualité de l'accompagnement professionnel en cours d'apprentissage. ....	514
<b>6e axe de progrès</b> .....	514
Qualité de l'intégration professionnelle .....	514
<b>Champ d'application de l'accord du 13 juillet 2004</b> .....	515
<b>Textes Attachés</b> .....	517
Accord du 8 février 2005 relatif au statut de l'apprenti .....	517
Engagement de la profession .....	517
Rémunération. - Indemnités .....	518
Avantages dont bénéficient les apprentis du BTP .....	518
Santé au travail pour tous les apprentis du BTP .....	518
Carte d'apprenti .....	518
Passeport formation .....	519
Suivi du présent accord .....	519
Champ d'application et extension de l'accord .....	519
Force obligatoire du présent accord .....	519

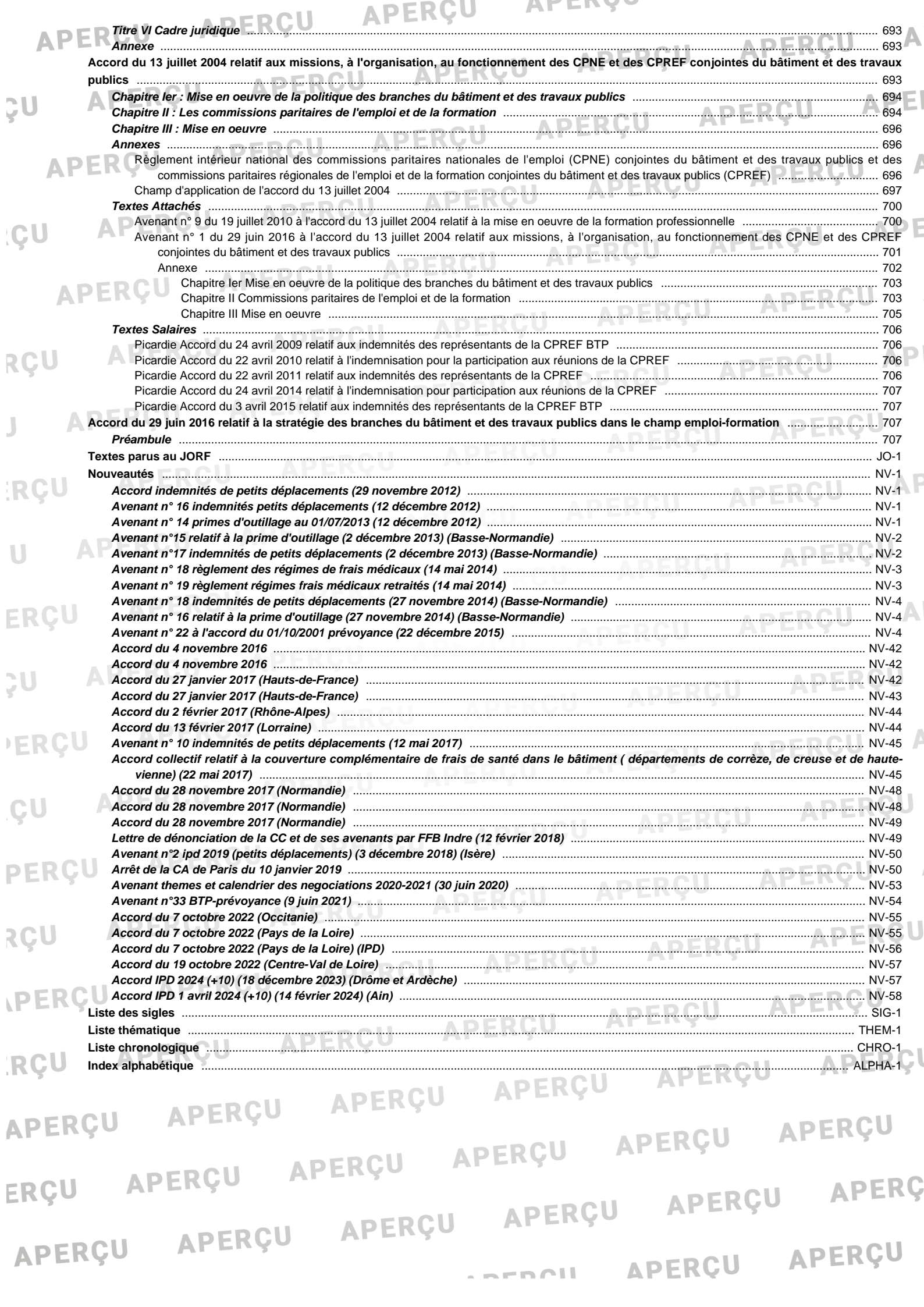


Avenant n° 1 du 13 novembre 2008 relatif aux compétences des maîtres d'apprentissage .....	519
I. - Dispositions applicables au secteur du bâtiment .....	519
II. - Dispositions applicables au secteur des travaux publics .....	520
III. - Dispositions communes aux secteurs du bâtiment et des travaux publics .....	520
<b>Accord du 13 juillet 2004 relatif à la participation des salariés aux CPNE et CPREF .....</b>	<b>524</b>
<i>Participation aux réunions des CPNE et des CPREF conjointes du bâtiment et des travaux publics .....</i>	<i>525</i>
<i>Préparation des réunions des CPNE et des CPREF conjointes du bâtiment et des travaux publics .....</i>	<i>525</i>
<i>Nature des heures de préparation et de réunion .....</i>	<i>525</i>
<i>Modalités de prise en charge .....</i>	<i>525</i>
Remboursement des heures d'absence aux entreprises .....	525
Remboursement des frais de déplacement et de repas .....	525
<i>Formation des membres des CPNE et CPREF conjointes du bâtiment et des travaux publics .....</i>	<i>525</i>
<i>Suivi de l'accord .....</i>	<i>525</i>
<i>Précédents accords .....</i>	<i>525</i>
<i>Extension. - Adhésion. - Champ .....</i>	<i>525</i>
<i>Annexe .....</i>	<i>526</i>
Champ d'application de l'accord du 13 juillet 2004 .....	526
<b>Accord collectif national du 12 juillet 2006 relatif au travail de nuit des ouvriers, des ETAM et des cadres des entreprises du bâtiment et des travaux publics .....</b>	<b>530</b>
<i>Préambule .....</i>	<i>530</i>
<i>Champ d'application .....</i>	<i>530</i>
<i>Définition du travail de nuit .....</i>	<i>530</i>
<i>Organisation du travail de nuit .....</i>	<i>530</i>
<i>Durée du travail applicable .....</i>	<i>530</i>
<i>Contreparties liées au travail de nuit .....</i>	<i>531</i>
<i>Garanties particulières .....</i>	<i>531</i>
<i>Surveillance médicale spéciale .....</i>	<i>531</i>
<i>Affectation particulière .....</i>	<i>531</i>
<i>Maternité .....</i>	<i>531</i>
<i>Formation professionnelle .....</i>	<i>531</i>
<i>Egalité professionnelle .....</i>	<i>531</i>
<i>Entrée en vigueur .....</i>	<i>531</i>
<i>Dépôt .....</i>	<i>531</i>
<b>Accord national du 6 septembre 2006 relatif à l'apprentissage et au comité central de concertation de l'apprentissage dans le secteur du bâtiment et des travaux publics (CCCA-BTP) .....</b>	<b>531</b>
<i>Politique contractuelle et conventionnelle pour l'apprentissage dans le BTP. ....</i>	<i>532</i>
<i>Missions fondamentales du CCCA-BTP .....</i>	<i>532</i>
<i>Dénomination et statut du CCCA-BTP .....</i>	<i>532</i>
<i>Conseil d'administration du CCCA-BTP .....</i>	<i>532</i>
<i>Contrôle du CCCA-BTP .....</i>	<i>532</i>
<i>Organisation territoriale des CFA gérés paritairement .....</i>	<i>533</i>
<i>Personnels des associations gestionnaires paritaires de CFA .....</i>	<i>533</i>
<i>Dispositions spécifiques .....</i>	<i>533</i>
<i>Force obligatoire du présent accord .....</i>	<i>534</i>
<i>Suivi de l'accord .....</i>	<i>534</i>
<i>Abrogation .....</i>	<i>534</i>
<i>Champ d'application, application et extension de l'accord .....</i>	<i>534</i>
<i>Liste des accords récents relatifs à l'apprentissage dans le BTP .....</i>	<i>534</i>
<i>Textes Attachés .....</i>	<i>534</i>
Avenant n° 1 du 4 décembre 2009 à l'accord du 6 septembre 2006 relatif à l'apprentissage et au CCCA-BTP .....	534
Accord du 5 mars 2013 relatif aux frais de santé .....	534
Titre Ier Champ d'application .....	535
Titre II Régime « Remboursement des frais de santé » .....	535
Titre III Obligation d'information .....	535
Titre IV Autres dispositions .....	535
Annexe .....	535
Accord du 30 juin 2015 relatif au statut du personnel des associations gestionnaires des CFA BTP .....	535
Préambule .....	535
Titre Ier Dispositions communes Cadres au forfait en jours. - Techniciens et employés .....	536
Titre II Cadres au forfait en jours .....	537
Titre III Techniciens et employés .....	538
III.1. Dispositions communes aux salariés relevant du titre III .....	538
III.2. Dispositions spécifiques aux formateurs. - Responsables de Craf et animateurs .....	539
Titre IV Classification et système de rémunération .....	540
Titre V Dispositions générales .....	544
Accord du 30 juin 2015 relatif aux astreintes de nuit dans les associations gestionnaires des CFA BTP .....	545
Titre Ier Dispositions communes .....	546
Titre II Dispositions générales .....	547
Accord du 30 juin 2015 relatif au temps partiel dans les associations gestionnaires des CFA BTP .....	547
Préambule .....	548
Titre Ier Dispositions communes .....	548
Titre II Dispositions spécifiques aux formateurs .....	549
Titre III Dispositions générales .....	549
Avenant du 28 septembre 2017 à l'accord du 30 juin 2015 relatif aux astreintes de nuit dans les associations gestionnaires des CFA BTP .....	550

Accord du 17 décembre 2018 relatif à la gestion des parcours professionnels dans les associations régionales .....	550
Préambule .....	551
Chapitre Ier Observatoire des métiers et des compétences des associations régionales .....	552
Chapitre II Outils de la GPEC et leur mise en oeuvre .....	552
Chapitre III Dispositifs de développement des compétences .....	553
Chapitre IV Mobilité .....	554
Chapitre V Le rôle des acteurs .....	555
Chapitre VI La gestion du parcours professionnel des représentants du personnel et des représentants syndicaux .....	555
Chapitre VII Les modalités relatives à la mise en oeuvre et au suivi de l'accord .....	556
Annexe .....	556
<b>Textes Salaires</b> .....	557
Accord du 20 juin 2017 relatif à la valeur du point en juillet 2017 et janvier 2018 .....	557
<b>Accord régional du 3 mai 2007 relatif à l'indemnité spécifique liée à l'exercice de la fonction de maître d'apprentissage confirmé (Bretagne)</b> .....	557
<b>Accord du 22 avril 2010 relatif à l'indemnité de maître d'apprentissage confirmé (Picardie)</b> .....	558
<b>Picardie Accord du 22 avril 2010 relatif à l'indemnisation pour la participation aux réunions de la CPREF</b> .....	558
<b>Accord du 10 septembre 2009 relatif à la diversité et à l'égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes</b> .....	559
Préambule .....	559
<b>TITRE Ier MESURES D'ENCOURAGEMENT EN FAVEUR DE LA MIXITÉ EN MATIÈRE D'ORIENTATION ET DE RECRUTEMENT</b> .....	559
<b>TITRE II RÉMUNÉRATION</b> .....	560
<b>TITRE III ARTICULATION ENTRE VIE PROFESSIONNELLE ET VIE FAMILIALE</b> .....	560
<b>TITRE IV DÉROULEMENT DE CARRIÈRE ET FORMATION PROFESSIONNELLE</b> .....	561
<b>TITRE V DIVERSITÉ</b> .....	561
<b>TITRE VI SUIVI DE L'ACCORD</b> .....	561
<b>TITRE VII AUTRES DISPOSITIONS</b> .....	561
<b>Annexe I Cahier des charges de l'outil statistique</b> .....	562
<b>Annexe II Synthèse des principales dispositions applicables en matière d'hygiène sur les chantiers</b> .....	562
<b>Accord du 20 décembre 2011 relatif à la prévention de la pénibilité et à l'amélioration des conditions de travail</b> .....	563
Préambule .....	563
<b>Titre Ier Diagnostic préalable</b> .....	563
<b>Titre II Réduction des poly-expositions</b> .....	564
<b>Titre III Adaptation et aménagement du poste de travail</b> .....	565
<b>Titre IV Amélioration des conditions de travail, aménagement d'horaires</b> .....	565
<b>Titre V Développement des compétences et des qualifications</b> .....	565
<b>Titre VI Maintien dans l'emploi</b> .....	566
<b>Titre VII Compte épargne-temps aménagement et fin de carrière</b> .....	566
<b>Titre VIII Suivi de l'accord</b> .....	566
<b>Titre IX Autres dispositions</b> .....	566
<b>Annexe</b> .....	567
<b>Accord du 27 juin 2012 relatif à la couverture sociale des salariés du BTP bénéficiaires de l'allocation de cessation anticipée d'activité prévue à l'article 41 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 1999</b> .....	583
Préambule .....	583
<b>Textes Attachés</b> .....	583
Accord du 25 juin 2014 relatif à la couverture sociale des salariés en cessation d'activité .....	583
Préambule .....	584
Accord du 30 juin 2016 relatif à la couverture sociale des salariés du BTP bénéficiaires de l'allocation de cessation anticipée d'activité (Amiante) .....	584
<b>Accord du 5 mars 2013 relatif aux frais de santé</b> .....	585
<b>Titre Ier Champ d'application</b> .....	585
<b>Titre II Régime « Remboursement des frais de santé »</b> .....	585
<b>Titre III Obligation d'information</b> .....	585
<b>Titre IV Autres dispositions</b> .....	585
<b>Annexe</b> .....	585
<b>Accord du 3 juillet 2013 relatif à la formation professionnelle et à l'apprentissage</b> .....	585
Préambule .....	585
<b>Titre Ier Dispositions relatives à la formation professionnelle</b> .....	586
1. Dispositions relatives au bâtiment .....	586
2. Dispositions relatives aux travaux publics .....	587
3. Dispositions communes au bâtiment et aux travaux publics .....	587
<b>Titre II Renforcer le pilotage national et régional de la formation professionnelle</b> .....	587
<b>Titre III Adapter l'organisation et la développement du CCCA-DTP à l'évolution de l'apprentissage dans le BTP</b> .....	588
<b>Titre IV Dispositions diverses</b> .....	589
<b>Textes Attachés</b> .....	589
Accord du 24 septembre 2014 relatif à l'organisation et au financement de l'apprentissage .....	589
Préambule .....	589
Annexes .....	592
Adhésion par lettre du 8 septembre 2016 de la CAPEB à l'accord du 3 juillet 2013 relatif à la formation professionnelle et à l'apprentissage .....	593
Avenant n° 1 du 23 mai 2017 à l'accord du 24 septembre 2014 relatif à l'organisation et au financement de l'apprentissage .....	593
Annexe .....	594
<b>Accord du 19 septembre 2013 relatif au contrat de génération</b> .....	598
Préambule .....	599
<b>Titre Ier Diagnostic préalable</b> .....	599
<b>Titre II Tranches d'âge des jeunes et des salariés âgés concernés par les engagements souscrits par l'employeur</b> .....	599
<b>Titre III Engagements en faveur de l'insertion durable des jeunes dans le cadre d'un contrat de génération</b> .....	599

<b>Titre IV Engagements en faveur de l'emploi des salariés âgés</b>	600
<b>Titre V Actions permettant la transmission des savoirs et des compétences en direction des jeunes</b>	602
<b>Titre VI égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et mixité des emplois</b>	603
<b>Titre VII Actions visant à aider les petites et moyennes entreprises à mettre en oeuvre une gestion active des âges</b>	603
<b>Titre VIII Suivi, évaluation et calendrier prévisionnel</b>	603
<b>Titre IX Cadre juridique</b>	603
<b>Picardie Accord du 24 avril 2014 relatif à l'indemnisation pour participation aux réunions de la CPREF</b>	603
<b>Accord du 25 juin 2014 relatif à la couverture sociale des salariés en cessation d'activité</b>	604
<b>Préambule</b>	604
<b>Accord du 10 février 2015 relatif au financement de la formation continue</b>	605
<b>Préambule</b>	605
<b>Annexe I</b>	606
<b>Avenant n° 1 du 16 décembre 2015 à l'accord du 15 janvier 2013 relatif aux plans d'épargne interentreprises</b>	606
<b>Préambule</b>	606
<b>Champ d'application</b>	607
<b>Modalités d'adhésion</b>	607
<b>Mise en oeuvre</b>	607
<b>Gestion financière</b>	607
<b>Droits d'entrée</b>	608
<b>Réinvestissement des revenus</b>	608
<b>Changement de FCPE</b>	608
<b>Structures de pilotage, de gestion et de contrôle</b>	608
<b>Information des bénéficiaires</b>	609
<b>Dispositions diverses</b>	610
<b>Annexes</b>	610
<b>Textes Attachés</b>	614
<b>Accord-cadre du 25 janvier 2018 instituant les plans d'épargne interentreprises (TP)</b>	614
Préambule	614
Champ d'application	615
Modalités d'adhésion	615
Mise en oeuvre	615
Gestion financière	615
Droits d'entrée	616
Réinvestissement des revenus	616
Changement de FCPE	616
Structures de pilotage, de gestion et de contrôle	616
Information des bénéficiaires	617
Dispositions diverses	618
Annexes	619
<b>Accord-cadre du 25 janvier 2018 instituant les plans d'épargne interentreprises (BTP)</b>	621
Préambule	622
Champ d'application	622
Modalités d'adhésion	622
Mise en oeuvre	622
Gestion financière	622
Droits d'entrée	623
Réinvestissement des revenus	623
Changement de FCPE	623
Structures de pilotage, de gestion et de contrôle	623
Information des bénéficiaires	625
Dispositions diverses	625
Annexes	626
<b>Avenant n° 1 du 17 septembre 2020 aux accords-cadres du 25 janvier 2018 relatifs aux plans d'épargne interentreprises</b>	630
Préambule	630
<b>Avenant n° 1 du 16 décembre 2015 à l'accord du 15 janvier 2013 relatif au règlement du plan d'épargne salariale à 5 ans</b>	631
<b>Préambule</b>	632
<b>I. - Dispositions spécifiques au PEI-BTP</b>	632
<b>Alimentation du plan d'épargne à 5 ans (PEI-BTP)</b>	632
<b>Régime social et fiscal</b>	633
<b>Règles d'indisponibilité</b>	634
<b>II. - Accord de participation volontaire</b>	634
<b>III. - Dispositions diverses</b>	636
<b>Textes Attachés</b>	636
<b>Accord du 25 janvier 2018 relatif au règlement du plan d'épargne interentreprises à 5 ans (PEI-BTP)(TP)</b>	636
Préambule	636
<b>I. - Dispositions spécifiques au PEI-BTP</b>	636
Alimentation du plan d'épargne à 5 ans (PEI-BTP)	636
Régime social et fiscal	638
Règles d'indisponibilité	638
<b>II. - Accord de participation volontaire</b>	639
<b>III. - Dispositions diverses</b>	640
<b>Accord du 25 janvier 2018 portant règlement du plan d'épargne interentreprises à 5 ans (PEI-BTP)(BTP)</b>	641
Préambule	641
<b>I. - Dispositions spécifiques au PEI BTP</b>	641

Alimentation du plan d'épargne à 5 ans (PEI BTP) .....	641
Régime social et fiscal .....	643
Règles d'indisponibilité .....	643
II. - Accord de participation volontaire .....	643
III. - Dispositions diverses .....	645
Avenant n° 1 du 17 septembre 2020 aux accords-cadres du 25 janvier 2018 relatifs au règlement du plan d'épargne interentreprises à 5 ans (PEI-BTP) .....	646
Préambule .....	646
<b>Avenant n° 1 du 16 décembre 2015 à l'accord du 15 janvier 2013 relatif au plan d'épargne salariale (PERCO-BTP) .....</b>	<b>646</b>
<b>Préambule .....</b>	<b>647</b>
<b>I. - Dispositions spécifiques au PERCO-BTP .....</b>	<b>647</b>
<b>Alimentation du PERCO-BTP .....</b>	<b>647</b>
<b>Régime social et fiscal .....</b>	<b>649</b>
<b>Indisponibilité, modalités de délivrance des avoirs lors du départ à la retraite et exigibilité des droits .....</b>	<b>649</b>
<b>II. - Dispositions diverses .....</b>	<b>649</b>
<b>Textes Attachés .....</b>	<b>649</b>
Accord du 25 janvier 2018 relatif au règlement du plan d'épargne retraite collectif interentreprises (PERCO-BTP)(TP) .....	649
Préambule .....	650
I. - Dispositions spécifiques au PERCO-BTP .....	650
Régime social et fiscal .....	651
Indisponibilité, modalités de délivrance des avoirs lors du départ en retraite et exigibilité des droits .....	652
II. - Dispositions diverses .....	652
Accord du 25 janvier 2018 relatif au règlement du plan d'épargne retraite collectif interentreprises (PERCO-BTP)(BTP) .....	653
Préambule .....	653
I. - Dispositions spécifiques au PERCO BTP .....	653
Alimentation du PERCO BTP .....	653
Régime social et fiscal .....	654
Indisponibilité, modalités de délivrance des avoirs lors du départ en retraite et exigibilité des droits .....	655
II. - Dispositions diverses .....	655
Avenant n° 1 du 17 septembre 2020 aux accords-cadres du 25 janvier 2018 relatifs au règlement du PERCO interentreprises (PERCO-BTP) .....	656
Préambule .....	656
<b>Avenant n° 1 du 16 décembre 2015 à l'accord du 2 décembre 2013 relatif à la participation des salariés aux résultats des entreprises .....</b>	<b>657</b>
<b>Préambule .....</b>	<b>657</b>
<b>Titre Ier Régime professionnel de participation .....</b>	<b>657</b>
<b>Titre II Accord professionnel de participation .....</b>	<b>658</b>
Chapitre Ier Calcul et répartition entre les salariés de la réserve spéciale de participation .....	658
Chapitre II Affectation des sommes constituant la réserve spéciale de participation .....	659
Chapitre III Tenue des comptes des salariés .....	660
Chapitre IV Information des salariés .....	660
<b>Titre III Dispositions finales .....</b>	<b>661</b>
<b>Annexe I .....</b>	<b>662</b>
<b>Textes Attachés .....</b>	<b>665</b>
Accord du 25 janvier 2018 relatif à la participation des salariés aux résultats des entreprises (TP) .....	665
Préambule .....	665
Titre Ier Régime professionnel de participation .....	665
Titre II Accord professionnel de participation .....	666
Chapitre I Calcul et répartition entre les salariés de la réserve spéciale de participation .....	666
Chapitre II Affectation des sommes constituant la réserve spéciale de participation .....	667
Chapitre III Tenue des comptes des salariés .....	669
Chapitre IV Information des salariés .....	669
Titre III Dispositions finales .....	670
Annexe .....	670
Accord du 25 janvier 2018 relatif à la participation des salariés aux résultats des entreprises (BTP) .....	672
Préambule .....	672
Titre Ier Régime professionnel de participation .....	672
Titre II Accord professionnel de participation .....	673
Chapitre Ier Calcul et répartition entre les salariés de la réserve spéciale de participation .....	673
Chapitre II Affectation des sommes constituant la réserve spéciale de participation .....	674
Chapitre III Tenue des comptes des salariés .....	675
Chapitre IV Information des salariés .....	676
Titre III Dispositions finales .....	677
Annexe .....	677
Accord du 13 février 2023 relatif à la participation des salariés aux résultats des entreprises des travaux publics à compter du 1er février 2023 .....	680
Préambule .....	680
Annexes .....	682
Annexe I .....	682
Annexe II Accord « clé en main » de participation des travaux publics .....	683
<b>Accord du 14 janvier 2016 relatif au dialogue économique et à l'emploi .....</b>	<b>688</b>
<b>Préambule .....</b>	<b>688</b>
<b>Titre Ier Situation économique .....</b>	<b>688</b>
<b>Titre II Situation de l'emploi et situation salariale .....</b>	<b>689</b>
<b>Titre III Perspectives économiques et effets sur l'emploi .....</b>	<b>690</b>
<b>Titre IV Outils visant à préserver l'emploi et à permettre l'embauche .....</b>	<b>691</b>
<b>Titre V Comité du dialogue économique et de l'emploi .....</b>	<b>692</b>



<b>Titre VI Cadre juridique</b>	693
<b>Annexe</b>	693
<b>Accord du 13 juillet 2004 relatif aux missions, à l'organisation, au fonctionnement des CPNE et des CPREF conjointes du bâtiment et des travaux publics</b>	693
<b>Chapitre Ier : Mise en oeuvre de la politique des branches du bâtiment et des travaux publics</b>	694
<b>Chapitre II : Les commissions paritaires de l'emploi et de la formation</b>	694
<b>Chapitre III : Mise en oeuvre</b>	696
<b>Annexes</b>	696
Règlement intérieur national des commissions paritaires nationales de l'emploi (CPNE) conjointes du bâtiment et des travaux publics et des commissions paritaires régionales de l'emploi et de la formation conjointes du bâtiment et des travaux publics (CPREF)	696
Champ d'application de l'accord du 13 juillet 2004	697
<b>Textes Attachés</b>	700
Avenant n° 9 du 19 juillet 2010 à l'accord du 13 juillet 2004 relatif à la mise en oeuvre de la formation professionnelle	700
Avenant n° 1 du 29 juin 2016 à l'accord du 13 juillet 2004 relatif aux missions, à l'organisation, au fonctionnement des CPNE et des CPREF conjointes du bâtiment et des travaux publics	701
Annexe	702
Chapitre Ier Mise en oeuvre de la politique des branches du bâtiment et des travaux publics	703
Chapitre II Commissions paritaires de l'emploi et de la formation	703
Chapitre III Mise en oeuvre	705
<b>Textes Salaires</b>	706
Picardie Accord du 24 avril 2009 relatif aux indemnités des représentants de la CPREF BTP	706
Picardie Accord du 22 avril 2010 relatif à l'indemnisation pour la participation aux réunions de la CPREF	706
Picardie Accord du 22 avril 2011 relatif aux indemnités des représentants de la CPREF	706
Picardie Accord du 24 avril 2014 relatif à l'indemnisation pour participation aux réunions de la CPREF	707
Picardie Accord du 3 avril 2015 relatif aux indemnités des représentants de la CPREF BTP	707
<b>Accord du 29 juin 2016 relatif à la stratégie des branches du bâtiment et des travaux publics dans le champ emploi-formation</b>	707
<b>Préambule</b>	707
<b>Textes parus au JORF</b>	JO-1
<b>Nouveautés</b>	NV-1
<b>Accord indemnités de petits déplacements (29 novembre 2012)</b>	NV-1
<b>Avenant n° 16 indemnités petits déplacements (12 décembre 2012)</b>	NV-1
<b>Avenant n° 14 primes d'outillage au 01/07/2013 (12 décembre 2012)</b>	NV-1
<b>Avenant n°15 relatif à la prime d'outillage (2 décembre 2013) (Basse-Normandie)</b>	NV-2
<b>Avenant n°17 indemnités de petits déplacements (2 décembre 2013) (Basse-Normandie)</b>	NV-2
<b>Avenant n° 18 règlement des régimes de frais médicaux (14 mai 2014)</b>	NV-3
<b>Avenant n° 19 règlement régimes frais médicaux retraités (14 mai 2014)</b>	NV-3
<b>Avenant n° 18 indemnités de petits déplacements (27 novembre 2014) (Basse-Normandie)</b>	NV-4
<b>Avenant n° 16 relatif à la prime d'outillage (27 novembre 2014) (Basse-Normandie)</b>	NV-4
<b>Avenant n° 22 à l'accord du 01/10/2001 prévoyance (22 décembre 2015)</b>	NV-4
<b>Accord du 4 novembre 2016</b>	NV-42
<b>Accord du 4 novembre 2016</b>	NV-42
<b>Accord du 27 janvier 2017 (Hauts-de-France)</b>	NV-42
<b>Accord du 27 janvier 2017 (Hauts-de-France)</b>	NV-43
<b>Accord du 2 février 2017 (Rhône-Alpes)</b>	NV-44
<b>Accord du 13 février 2017 (Lorraine)</b>	NV-44
<b>Avenant n° 10 indemnités de petits déplacements (12 mai 2017)</b>	NV-45
<b>Accord collectif relatif à la couverture complémentaire de frais de santé dans le bâtiment ( départements de corrèze, de creuse et de haute-vienne) (22 mai 2017)</b>	NV-45
<b>Accord du 28 novembre 2017 (Normandie)</b>	NV-48
<b>Accord du 28 novembre 2017 (Normandie)</b>	NV-48
<b>Accord du 28 novembre 2017 (Normandie)</b>	NV-49
<b>Lettre de dénonciation de la CC et de ses avenants par FFB Indre (12 février 2018)</b>	NV-49
<b>Avenant n°2 ipd 2019 (petits déplacements) (3 décembre 2018) (Isère)</b>	NV-50
<b>Arrêt de la CA de Paris du 10 janvier 2019</b>	NV-50
<b>Avenant themes et calendrier des negociations 2020-2021 (30 juin 2020)</b>	NV-53
<b>Avenant n°33 BTP-prévoyance (9 juin 2021)</b>	NV-54
<b>Accord du 7 octobre 2022 (Occitanie)</b>	NV-55
<b>Accord du 7 octobre 2022 (Pays de la Loire)</b>	NV-55
<b>Accord du 7 octobre 2022 (Pays de la Loire) (IPD)</b>	NV-56
<b>Accord du 19 octobre 2022 (Centre-Val de Loire)</b>	NV-57
<b>Accord IPD 2024 (+10) (18 décembre 2023) (Drôme et Ardèche)</b>	NV-57
<b>Accord IPD 1 avril 2024 (+10) (14 février 2024) (Ain)</b>	NV-58
<b>Liste des sigles</b>	SIG-1
<b>Liste thématique</b>	THEM-1
<b>Liste chronologique</b>	CHRO-1
<b>Index alphabétique</b>	ALPHA-1



**Convention collective nationale des ouvriers employés par les entreprises du bâtiment visées par le décret du 1er mars 1962 (c'est-à-dire occupant jusqu'à 10 salariés) du 8 octobre 1990.**

Signataires	
Organisations patronales	Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment ; Fédération nationale du bâtiment ; Fédération nationale de l'équipement électrique ; Fédération nationale des sociétés coopératives de production du bâtiment et des travaux publics (pour la section bâtiment).
Organisations de salariés	Fédération générale Force Ouvrière du bâtiment et des travaux publics et ses activités annexes C.G.T. -F.O. ; Fédération nationale des salariés de la construction et du bois C.F.D.T..
Organisations adhérentes	FEDELEC, par lettre en date du 22 avril 1994. UNSA industrie et construction, par lettre du 12 septembre 2017 (BO n°2017-40)

**Titre Ier : Structures de la convention collective nationale**

**Champ d'application**

**Article 1-1**

En vigueur étendu

Modifié par Avenant n° 1 du 17-3-1992 en vigueur le 1-1-1993 étendu par arrêté du 15-12-1992 JORF 26-12-1992

1.11. La présente convention collective règle en France métropolitaine, à l'exclusion des DOM-TOM, les rapports de travail entre :

- d'une part, les employeurs dont l'activité relève d'une des activités énumérées à l'alinéa 1.12 ci-dessous, visés par le décret n° 62-235 du 1er mars 1962 modifié par le décret n° 76-879 du 21 septembre 1976 ;
- d'autre part, les ouvriers qu'ils emploient à une activité bâtiment sur le territoire de la France métropolitaine, à l'exclusion des DOM-TOM.

Elle engage toutes les organisations syndicales d'employeurs et d'ouvriers adhérentes aux instances nationales l'ayant signée ou qui ultérieurement y adhèreraient, ainsi que tous leurs adhérents exerçant leur activité sur le territoire métropolitain, à l'exclusion des DOM-TOM.

*La présente convention s'applique aux entreprises artisanales du bâtiment relevant des professions agricoles, sous réserve des dispositions particulières figurant au titre XIII (Dispositions particulières aux entreprises artisanales du bâtiment relevant des professions agricoles).*

1.12. Le critère d'application de la présente convention est l'activité réelle exercée par l'entreprise, le code APE attribué par l'INSEE ne constituant à cet égard qu'une simple présomption.

**Activités visées**

**21.06 Construction métallique**

Sont uniquement visés les ateliers de production et montage d'ossatures métalliques pour le bâtiment (+).

**24.03 Fabrication et installation de matériel aéronautique, thermique et frigorifique**

Sont visées :

- les entreprises de fabrication et d'installation d'appareils de chauffage, ventilation et conditionnement d'air (+).

**55.10 Travaux d'aménagement des terres et des eaux, voirie, parcs et jardins**

Sont visées :

- pour partie, les entreprises générales de bâtiment ; les entreprises de bâtiment effectuant des travaux d'aménagement des terres et des eaux, de voirie et réseaux divers, de voirie et dans les parcs et jardins.

Ne sont pas visées : les entreprises paysagistes affiliées au régime agricole de protection sociale.

**55.12 Travaux d'infrastructure générale**

Sont visées :

- pour partie, les entreprises générales de bâtiment ; les entreprises de bâtiment effectuant des travaux d'infrastructure générale.

**55.20 Entreprises de forage, sondages, fondations spéciales**

Sont visées dans cette rubrique :

- pour partie, les entreprises générales de bâtiment ; les entreprises de bâtiment effectuant des forages, sondages ou des fondations spéciales ainsi que :

- les entreprises de maçonnerie, de plâtrerie, de travaux en ciment, béton, béton armé pour le bâtiment ;
- les entreprises de terrassement et de démolition pour le bâtiment ;
- les entreprises de terrassement et de maçonnerie pour le bâtiment, fondations par puits et consolidation pour le bâtiment.

**55.30 Construction d'ossatures autres que métalliques**

Sont visées :

- pour partie, les entreprises générales de bâtiment ;
- les entreprises de bâtiment effectuant des travaux de construction d'ossatures autres que métalliques demandant du fait de leurs dimensions ou du procédé utilisé une technicité particulière (par exemple, charpentes d'immeubles de 10 étages et plus).

**55.31 Installations industrielles, montage-levage**

Sont visées :

- pour partie, les entreprises générales de bâtiment ; les entreprises de bâtiment effectuant des travaux d'installations industrielles ou de montage-levage ainsi que :
- les entreprises de construction et d'entretien de fours industriels et de boulangerie en maçonnerie et en matériaux réfractaires de tous types ;
- les entreprises de construction de cheminées d'usine.

**55.40 Installation électrique**

A l'exception des entreprises d'installation électrique dans les établissements industriels, de recherche radio-électrique et de l'électronique, sont visées :

- les entreprises spécialisées dans l'équipement électrique des usines et autres établissements industriels (à l'exception de celles qui, à la date de la publication de l'arrêté portant extension de la présente convention collective, appliquaient une autre convention collective que celle du bâtiment) ;
- pour partie, les entreprises de couverture-plomberie et chauffage ;
- les entreprises de plomberie, chauffage et électricité ;
- les entreprises d'installations d'électricité dans les locaux d'habitation, magasins, bureaux, bâtiments industriels et autres bâtiments ;
- les entreprises de pose d'enseignes lumineuses.

**55.50 Construction industrialisée**

Sont visées :

- pour partie, les entreprises générales de bâtiment ; les entreprises de bâtiment réalisant des constructions industrialisées ; les entreprises de fabrication et pose de maisons métalliques (+).

**55.60 Maçonnerie et travaux courants de béton armé**

Sont visées :

- pour partie, les entreprises générales de bâtiment ; les entreprises de bâtiment effectuant de la maçonnerie et des travaux courants de terrassement, de fondation et de démolition.

**55.70 Génie climatique**

Sont visées :

- les entreprises de couverture-plomberie et chauffage ;
- les entreprises d'installations de chauffage et d'électricité ;
- les entreprises de fumisterie de bâtiment, ramonage, installations de chauffage et de production d'eau chaude ;
- les entreprises d'installations de chauffage central, de ventilation, de climatisation ou d'isolation thermique, phonique et antivibratile.

**55.71 Menuiserie - Serrurerie**

A l'exclusion des entreprises de fermetures métalliques dont l'activité se limite à la fabrication, sont notamment visées :

- les entreprises de charpente en bois ;
- les entreprises d'installation de cuisine ;
- les entreprises d'aménagement de placards ;
- les entreprises de fabrication et pose de parquets (à l'exception des parquets mosaïques) ;
- les entreprises de menuiserie du bâtiment (menuiserie bois, métallique)

Liste thématique



Theme	Titre	Article	Page
Accident du travail	Incidence de la maladie ou de l'accident sur le contrat de travail (Convention collective nationale des ouvriers employés par les entreprises du bâtiment visées par le décret du 1er mars 1962 (c'est-à-dire occupant jusqu'à 10 salariés) du 8 octobre 1990.)	Article 6-11	8
	Incidence de la maladie ou de l'accident sur le contrat de travail (Convention collective nationale des ouvriers employés par les entreprises du bâtiment visées par le décret du 1er mars 1962 (c'est-à-dire occupant jusqu'à 10 salariés) du 8 octobre 1990.)	Article 6-11	8
	Incidence de la maladie ou de l'accident sur le contrat de travail (Convention collective nationale des ouvriers employés par les entreprises du bâtiment visées par le décret du 1er mars 1962 (c'est-à-dire occupant jusqu'à 10 salariés) du 8 octobre 1990.)	Article 6-11	8
	Modalités d'indemnisation (Convention collective nationale des ouvriers employés par les entreprises du bâtiment visées par le décret du 1er mars 1962 (c'est-à-dire occupant jusqu'à 10 salariés) du 8 octobre 1990.)	Article 6-13	9
	Modalités d'indemnisation (Convention collective nationale des ouvriers employés par les entreprises du bâtiment visées par le décret du 1er mars 1962 (c'est-à-dire occupant jusqu'à 10 salariés) du 8 octobre 1990.)	Article 6-13	9
Arrêt de travail, Maladie	Déduction des heures non travaillées (Convention collective nationale des ouvriers employés par les entreprises du bâtiment visées par le décret du 1er mars 1962 (c'est-à-dire occupant jusqu'à 10 salariés) du 8 octobre 1990.)		
	Déduction des heures non travaillées (Convention collective nationale des ouvriers employés par les entreprises du bâtiment visées par le décret du 1er mars 1962 (c'est-à-dire occupant jusqu'à 10 salariés) du 8 octobre 1990.)		
	Incidence de la maladie ou de l'accident sur le contrat de travail (Convention collective nationale des ouvriers employés par les entreprises du bâtiment visées par le décret du 1er mars 1962 (c'est-à-dire occupant jusqu'à 10 salariés) du 8 octobre 1990.)		
	Incidence de la maladie ou de l'accident sur le contrat de travail (Convention collective nationale des ouvriers employés par les entreprises du bâtiment visées par le décret du 1er mars 1962 (c'est-à-dire occupant jusqu'à 10 salariés) du 8 octobre 1990.)		
	Modalités d'indemnisation (Convention collective nationale des ouvriers employés par les entreprises du bâtiment visées par le décret du 1er mars 1962 (c'est-à-dire occupant jusqu'à 10 salariés) du 8 octobre 1990.)		
	Modalités d'indemnisation (Convention collective nationale des ouvriers employés par les entreprises du bâtiment visées par le décret du 1er mars 1962 (c'est-à-dire occupant jusqu'à 10 salariés) du 8 octobre 1990.)		
	Objectif chiffre en matière d'embauche et de maintien dans l'emploi des salariés âgés (Accord du 5 janvier 2017 relatif au contrat de génération dans le bâtiment)		
	Objectif chiffre en matière d'embauche et de maintien dans l'emploi des salariés âgés (Accord du 5 janvier 2017 relatif au contrat de génération dans le bâtiment)		
Astreintes	Objectif chiffre en matière d'embauche et de maintien dans l'emploi des salariés âgés (Accord du 5 janvier 2017 relatif au contrat de génération dans le bâtiment)		
	Objectif chiffre en matière d'embauche et de maintien dans l'emploi des salariés âgés (Accord du 5 janvier 2017 relatif au contrat de génération dans le bâtiment)		
	(Avenant n° 1 du 10 mai 2000 à l'accord national du 9 septembre 1998 sur la réduction et l'aménagement du temps de travail dans les entreprises du bâtiment visées par le décret du 1er mars 1962 (c'est-à-dire occupant jusqu'à 10 salariés) (Accord du 15 juillet 2003 relatif aux astreintes dans la région Ile-de-France)		
	(Avenant n° 1 du 10 mai 2000 à l'accord national du 9 septembre 1998 sur la réduction et l'aménagement du temps de travail dans les entreprises du bâtiment visées par le décret du 1er mars 1962 (c'est-à-dire occupant jusqu'à 10 salariés) (Accord du 15 juillet 2003 relatif aux astreintes dans la région Ile-de-France)		

Liste chronologique

Date	Texte	Page
	Accord du 5 mars 2013 relatif aux frais de santé	534
	Nouvelle convention collective nationale des ouvriers employés par les entreprises du bâtiment visées par le décret du 1er mars 1962 (c'est-à-dire occupant jusqu'à 10 salariés) du 7 mars 2018 (Avenant du 7 mars 2018)	19
1972-07-06	Accord du 6 juillet 1972 relatif aux oeuvres sociales dans le BTP de la région Provence-Côte d'Azur	21
1973-06-13	Accord du 13 juin 1973 relatif à la participation des entreprises du bâtiment au financement des organismes paritaires. En vigueur le 1er juillet 1973. Etendu par arrêté du 8 février 1991 JORF 12 février 1991.	456
	Annexe à l'accord du 13 juin 1973, frais de déplacement, perte de salaire. Avenant n° 2 du 28 janvier 1981	456
1982-02-25	Annexe Champ d'application professionnel accord national du 25 février 1982	457
	Annexe au champ d'application Accord national du 25 février 1982	458
	Décret n° 62-235 DU 1er mars 1962 Accord national du 25 février 1982	458
	Annexe II relative à la participation des entreprises du bâtiment aux organismes paritaires	26
	Annexe I de la convention collective nationale du 8 octobre 1990	26
	Classification de la convention collective nationale du 8 octobre 1990	
	Convention collective nationale des ouvriers employés par les entreprises du bâtiment visées par le décret du 1er mars 1962 occupant jusqu'à 10 salariés) du 8 octobre 1990.	
1990-10-08	Fonds d'assurance formation de la convention collective nationale du 8 octobre 1990	
	Guide d'utilisation de la classification nationale du 8 octobre 1990 (1)	
	Poursuite des négociations CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE du 8 octobre 1990	
	Protocole d'accord de poursuite de négociation relative aux conventions collectives nationales des ouvriers du bâtiment	
	Tableau des critères CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE du 8 octobre 1990	
1991-01-30	Accord du 30 janvier 1991 relatif à la classification (1)	
1992-01-02	Accord du 2 janvier 1992 relatif aux réunions paritaires régionales (Région Basse-Normandie)	
1992-04-07	Meurthe et Moselle Annexe 2 du 7 avril 1992	
	Vosges Annexe 2 du 7 avril 1992 relatif aux indemnités de petits déplacements	
1993-01-29	Région parisienne Avenant 142 du 29 janvier 1993	
1993-04-13	Seine-Maritime Accord du 13 avril 1993 relatif aux salaires au 1er mai 1993	
1993-05-04	Meurthe et Moselle Accord 3 du 4 mai 1993	
	Meurthe et Moselle Accord 3 du 4 mai 1993	
	Vosges Accord 3 du 4 mai 1993	
	Vosges Accord 3 du 4 mai 1993	
1994-01-25	Accord du 25 janvier 1994 relatif à la protection des salariés d'entreprises du bâtiment occupant jusqu'à 10 salariés, appelés à participer aux réunions paritaires et aux réunions des organismes paritaires chargés de gérer des institutions bâtiment (1)	
	Annexe II - Accord du 25 janvier 1994 relatif à la protection des salariés d'entreprises du bâtiment occupant jusqu'à 10 salariés, appelés à participer aux réunions paritaires et aux réunions des organismes paritaires chargés de gérer des institutions bâtiment (1)	
1994-04-26	Provence Alpes Côte d'Azur Accord du 26 avril 1994	
1994-12-22	Seine et Marne Accord du 22 décembre 1994	
1995-03-27	Accord professionnel du 27 mars 1995 relatif à la couverture complémentaire des dépenses de santé dans la région Ile de France	
1995-04-26	Seine et Marne Accord du 26 avril 1995	
1995-05-01		
1995-11-11		
1997-04-11		
1997-04-21		
1997-04-30		
1997-07-11		
1998-09-01		
1998-09-21		
1998-10-11		
1998-11-11		
1998-12-01		
1998-12-11		
1999-03-31		
1999-06-21		
2000-02-11		
2000-05-11		
2000-07-01		
2000-09-11		
2000-10-11		
2000-11-21		

CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DES  
OUVRIERS EMPLOYÉS PAR LES ENTREPRISES DU  
BÂTIMENT VISÉES PAR LE DÉCRET DU 1ER MARS  
1962 (C'EST-À-DIRE OCCUPANT JUSQU'À 10  
SALARIÉS) DU 8 OCTOBRE 1990.

IDCC 1596

Brochure 3193

SYNTHÈSE

17/04/2024

Remarques

I. Signataires

a. **Organisations patronales**

- i. de la CCN du 7 mars 2018
- ii. de la CCN du 8 octobre 1990

b. **Syndicats de salariés**

- i. de la CCN du 8 octobre 1990
- ii. de la CCN du 7 mars 2018

II. Champ d'application

a. **Champ d'application professionnel**

- i. Dispositions étendues de la CCN du 8 octobre 1990
- ii. Dispositions issues de l'accord du 30 avril 1997 non étendu
- iii. Dispositions issues de l'accord du 7 mars 2018 non étendu

b. **Champ d'application territorial**

- i. de la CCN du 7 mars 2018
- ii. de la CCN du 8 octobre 1990

III. Contrat de travail - Essai

a. **Epreuve préalable**

b. **Contrat de travail**

c. **Période d'essai**

- i. Durée de la période d'essai
- ii. Préavis de rupture pendant l'essai

d. **Ancienneté**

- i. Définition générale
- ii. Définition spécifique dans le cadre du titre VI
- iii. Définition spécifique dans le cadre du titre XI

IV. Classification

a. **Classification étendue de la CCN du 8 octobre 1990**

- i. Grille de classification
- ii. Prise en compte des diplômes professionnels bâtiment
- iii. Polyvalence

b. **Classification non étendue de la CCN du 7 mars 2018**

- i. Grille de classification
- ii. Prise en compte des diplômes professionnels bâtiment
- iii. Polyvalence

V. Salaires et indemnités

a. **Salaires de base**

- i. Salaires minimaux
- ii. Salaires des jeunes ouvriers de moins de 18 ans
- iii. Heures non travaillées
- iv. Travail au rendement, aux pièces, à la tâche, au mètre, etc.
- v. Rémunération du travail de nuit, du dimanche ou d'un jour férié
- vi. Rémunérations des heures supplémentaires
- vii. Rémunérations des heures utilisées pour la visite médicale obligatoire des conducteurs de véhicules automobiles ou poids lourds

b. **Indemnités et primes**

- i. Indemnités de petits déplacements
- ii. Prime de pénibilité
- iii. Prime de vacances
- iv. Prime d'outillage et de travaux occasionnels
- v. Prime horaire pour travaux occasionnels

c. **Chèques-vacances**

- i. Entreprises et bénéficiaires concernés
- ii. Modalités d'acquisition des chèques-vacances
- iii. Modalité de gestion des chèques-vacances
- iv. Les options

VI. Temps de travail, repos et congés

a. **Temps de travail**

- i. Durée du travail
- ii. Modalités de mise en oeuvre de la RTT
- iii. Travail organisé en équipes successives ou en équipes chevauchantes, en équipes de suppléance de fin de semaine
- iv. Heures supplémentaires
- v. Heures supplémentaires exceptionnelles
- vi. Heures perdues pour intempéries
- vii. Travaux pénibles devient travaux particuliers
- viii. Travail de nuit

b. **Repos et jours fériés**

- i. Repos hebdomadaire
- ii. Travail du dimanche
- iii. Jours fériés

c. **Congés**

- i. Congés payés
- ii. Autres congés
- iii. Compte épargne-temps (CET)
- iv. Chèques-vacances

d. **Dispositions particulières pour la région Nord- Pas de Calais**

VII. Déplacements professionnels .....  
a. Petits déplacements .....  
i. Bénéficiaires des indemnités de petits déplacements .....  
ii. Détermination des indemnités de petits déplacements .....  
b. Grands déplacements .....  
i. Indemnité journalière de grand déplacement .....  
ii. Indemnisation des frais et temps de voyage .....  
iii. Voyages de détente .....  
iv. Décès d'un ouvrier en grand déplacement .....  
VIII. Formation professionnelle .....  
a. Opérateur de Compétences (OPCO) .....  
b. Le compte personnel de formation (CPF) ( ex DIF) .....  
c. Les contrats de professionnalisation .....  
i. Durée du contrat de professionnalisation .....  
ii. Rémunération .....  
iii. Fonction tutorale .....  
d. Mise en oeuvre de la reconversion ou promotion par alternance (Pro-A) .....  
i. Les bénéficiaires et les objectifs de la reconversion ou promotion par alternance (Pro-A) .....  
ii. Durée de la Pro-A .....  
iii. Le tutorat .....  
e. L'apprentissage .....  
i. Rémunération des apprentis - indemnités .....  
ii. Titre de maîtrise d'apprentissage confirmé .....  
IX. Maladie, accident du travail, maternité .....  
a. Arrêt de travail pour maladie ou accident .....  
i. Garantie d'emploi .....  
ii. Indemnisation des arrêts de travail .....  
iii. Ancienneté .....  
b. Maternité - adoption .....  
i. Réduction d'horaire .....  
ii. Indemnisation du congé de maternité .....  
iii. Garantie de l'évolution de la rémunération des salariés en congés de maternité ou d'adoption .....  
X. Retraite complémentaire, prévoyance, frais de santé et oeuvres sociales .....  
a. Retraite complémentaire .....  
i. Institution de retraite complémentaire .....  
ii. Cotisations .....  
b. Régime national prévoyance des ouvriers du BTP (accord du 31 juillet 1968 étendu et modifié) .....  
i. Institution de prévoyance .....  
ii. Bénéficiaires .....  
iii. Régime national de prévoyance des ouvriers (RNPO) .....  
iv. Régime de prévoyance collectif supplémentaire des ouvriers (RNPO) .....  
v. Régime «garantie décès-invalidité accidentels» .....  
vi. Régime de frais médicaux .....  
vii. Cotisations .....  
viii. Régime «préretraite pour salariés ayant contracté une maladie professionnelle liée à l'amiante ou ayant eu une activité en contact avec elle » .....  
c. Salariés ayant contracté une maladie professionnelle liée à l'amiante ou ayant eu une activité les mettant en contact avec elle .....  
d. Régime complémentaire de remboursement des frais de santé .....  
i. Organisme assureur .....  
ii. Bénéficiaires .....  
iii. Garanties .....  
iv. Cotisations .....  
v. Maintien des garanties en cas de suspension du contrat de travail .....  
vi. Maintien des garanties après rupture du contrat de travail : la portabilité .....  
vii. Maintien des garanties en cas d'incapacité ou d'invalidité .....  
viii. Maintien des garanties au profit des ayants droit en cas de décès du salarié .....  
e. Régime de couverture santé régionale .....  
i. Régime santé pour les départements de Corrèze, Creuse et de Haute-Vienne .....  
f. Œuvres sociales, régime régional .....  
i. Œuvres sociales pour la région Provence-Côte d'Azur .....  
ii. Œuvres sociales pour la région Ile-de-France (hors Seine et Marne) .....  
XI. Rupture du contrat .....  
a. Préavis de démission et de licenciement .....  
i. Durée du préavis .....  
ii. Heures de liberté pour recherche d'emploi .....  
b. Indemnité de licenciement .....  
i. de la CCN du 8 octobre 1990 .....  
ii. de la CCN du 7 mars 2018 .....  
c. Licenciement pour fin de chantier .....  
d. Préretraite en cas de maladie professionnelle liée à l'amiante (dispositions non étendues) .....  
i. Dispositif .....  
ii. Versement anticipé de l'Indemnité de fin de carrière des ouvriers .....  
iii. Garantie en cas de décès dont la rente d'éducation .....  
iv. Frais médicaux .....  
e. Retraite .....

i. Préavis de départ et mise à la retraite .....

ii. Indemnité de départ à la retraite .....

**f. Indemnité de fin de carrière** .....

## Remarques

2018, les anciennes CCN du 8 octobre 1990 retrouvent pleine et exclusive application.

Pour vous permettre de savoir à qui et quand doit-on appliquer les dispositions, par principe, sauf disposition contraire, par application des dispositions légales :

- les accords doivent être appliqués par les adhérents des organisations patronales signataires à partir du jour qui suit leur dépôt (quand elle est renseignée, nous indiquons la date). Le texte concerné sera reproduit en italique.
- lorsque l'accord nécessite un agrément, seul son obtention rend opposable le texte aux adhérents des organisations patronales signataires. La référence de l'agrément sera alors mentionnée.
- les non adhérents doivent appliquer le contenu de l'accord au lendemain de la publication au JORF de son arrêté d'extension. Le texte concerné sera reproduit en caractère droit.

Pour optimiser l'efficacité de la portée des alertes, y seront mentionnées, pour les accords non étendus, le ou les organisations patronales signataires à la suite du terme « signataire ».

En application de l'article L2261-23-1 du Code du travail, pour les entreprises de moins de 50 salariés, les accords ou avenants ne nécessitent pas la mise en place d'un accord type proposé par la Branche ni d'adaptation spécifique pour sa mise en œuvre. Chaque accord ou avenant s'applique quel que soit l'effectif. En cas contraire, précisions seront indiquées.

Au 1<sup>er</sup> juillet 2018 pour les entreprises adhérentes à la CAPEB, FFB, FFIE et la Fédération SCOP BTP et, pour les autres, au lendemain de la publication au JORF de son arrêté d'extension, la présente CCN signée le 7 mars 2018 abroge et se substitue, dans toutes leurs dispositions, à la CCN du 8 octobre 1990 concernant les Ouvriers employés par les entreprises du Bâtiment visées par le décret du 1<sup>er</sup> mars 1962 (c'est-à-dire occupant jusqu'à 10 salariés), ses annexes et avenants, ainsi qu'à l'ensemble des conventions collectives départementales et régionales.

A cette même date, pour les ouvriers seulement, la présente convention collective se substitue en totalité aux clauses de l'Accord national du 25 février 1982 sur les congés payés, la durée du travail et l'aménagement du temps de travail dans le Bâtiment, et de l'ensemble de ses avenants, applicables dans le même champ et ayant le même objet.

Les partenaires sociaux précisent (article XI-3 de la CCN du 7 mars 2018) que sa mise en œuvre ne peut être la cause de restrictions d'avantages acquis individuellement ou par équipe acquis antérieurement au 7 mars 2018. Ses dispositions remplacent les clauses des contrats individuels ou collectifs existants lorsque les clauses de ces contrats sont moins avantageuses pour les ouvriers qui en bénéficient.

En conséquence de l'arrêt de la CA de Paris du 10 janvier 2019 (affaire RG 18/06465), décision définitive puisque les parties ont renoncé à se pourvoir en cassation : suspension des accords signés les 14 février et 7 mars 2018 dont la nouvelle CCN datée du 7 mars 2018 mais aussi les avenants 2, 3 et 4 relatifs, respectivement, à la réduction du temps de travail des ouvriers et ETAM pour les entreprises de plus de 10 salariés puis de moins de 10 salariés et de celui concernant les ETAM (avenant n° 4).

Ce faisant, dans l'attente d'un nouvel accord sur la CCN datée du 7 mars

## I. Signataires

### a. Organisations patronales

#### i. de la CCN du 7 mars 2018

La CCN du 7 mars 2018 est signée par :

- la CAPEB,
- la FFB,
- la FFIE,
- la Fédération SCOP BTP.

#### ii. de la CCN du 8 octobre 1990

Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment

Fédération nationale du bâtiment

Fédération nationale de l'équipement électrique

Fédération nationale des sociétés coopératives de production du bâtiment et des travaux publics (pour la section bâtiment)

### b. Syndicats de salariés

#### i. de la CCN du 8 octobre 1990

Fédération générale Force Ouvrière du bâtiment et des travaux publics et ses activités annexes - C.G.T. -F.O.

Fédération nationale des salariés de la construction et du bois C.F.D.T.

F.E.D.E.L.E.C. (adhésion)

Adhésion de l'Union Nationale des Syndicats Autonomes (UNSA) à la convention collective nationale concernant les ouvriers employés par les entreprises du bâtiment visées par le décret du 1<sup>er</sup> mars 1962 - c'est-à-dire occupant jusqu'à 10 salariés (no 1596) et à l'ensemble de ses avenants et accords collectifs étendus à ce jour. Lettre d'adhésion du 12 septembre 2017

#### ii. de la CCN du 7 mars 2018

La CCN du 7 mars 2018 est signée par :

- la CFDT
- la FNSCBA-CGT,
- la FG-FO,
- l'UFIC-UNSA,

## II. Champ d'application

### a. Champ d'application professionnel

#### i. Dispositions étendues de la CCN du 8 octobre 1990

La Convention collective s'applique aux activités visées ci-après :

Codes APE (INSEE 1973)		Activités visées
2106	Construction métallique	Sont uniquement visés les ateliers de production et montage d'ossatures métalliques pour le bâtiment (*).
2403	Fabrication et installation de matériel aéraulique, thermique et frigorifique	Sont visées les entreprises de fabrication et d'installation d'appareils de chauffage, ventilation et conditionnement d'air (*).
5510	Travaux d'aménagements des terres et des eaux, voirie, parcs et jardins	Sont visées : pour partie, les entreprises générales de bâtiment ; les entreprises de bâtiment effectuant des travaux d'aménagement des terres et des eaux, de voirie et réseaux divers, de voirie et dans les parcs et jardins. Ne sont pas visées les entreprises paysagistes affiliées au régime agricole de protection sociale.
5512	Travaux d'infrastructure générale	Sont visées : pour partie, les entreprises générales de bâtiment ; les entreprises de bâtiment effectuant des travaux d'infrastructure générale.
5520	Entreprises de forage, sondages, fondations spéciales	Sont visées : - pour partie, les entreprises générales de bâtiment ; les entreprises de bâtiment effectuant des forages, sondages ou des fondations spéciales ainsi que : - les entreprises de maçonnerie, de plâtrerie, de travaux en ciment, béton, béton armé pour le bâtiment ; - les entreprises de terrassement et de démolition pour le bâtiment ; - les entreprises de terrassement et de maçonnerie pour le bâtiment, fondations par puits et consolidation pour le bâtiment.
5530	Construction d'ossatures autres que métalliques	Sont visées : - pour partie, les entreprises générales de bâtiment ; - les entreprises de bâtiment effectuant des travaux de construction d'ossatures autres que métalliques demandant du fait de leurs dimensions ou du procédé utilisé une technicité particulière (par exemple, charpentes d'immeubles de 10 étages et plus).